En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOLUME XX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 11 FEVRIER 1948 — No 13

OBSERVATOIRE

Remarques opportunes

Dans son discours du 2 février à la Chambre des Communes, en faveur de la commission d'enquête sur les prix, le ministre des Affaires extérieures, M. Louis St-Laurent, a mis sous les yeux des députés quelques petits faits vrais que nous sommes tous portés à oublier. Le chef de l'opposition avait proposé de rétablir certaines subventions et de supprimer des impôts indirects. Les propositions de cette qualité sont toujours faciles à faire. Les politiciens qui veulent flatter le peuple, les multiplient volontiers, mais ils se gardent le plus souvent possible de les réaliser. On ne voit pas bien comment le trésor public pourrait augmenter ses dépenses et diminuer ses revenus sans arriver bientôt à la banqueroute.

Après avoir souligné avec raison la naïveté du chef de l'opposition, M. St-Laurent a continué: "Je n'ignore pas que certains de ces impôts indirects comprennent les item suivants: en 1947, taxes indirectes sur les spiritueux $78,377,185; sur le malt et les produits du malt, $51,825,575; sur les vins, $3,310,378. Soit un total sur le spiritueux la bière et les vins, de $133,513,138 qui est versé au trésor fédéral, tandis que les trésoreries provinciales touchent une fois et demie autant en taxes sur les mêmes denrées.

M. St-Laurent a rappelé ensuite que la taxe sur le tabac et les cigarettes a rapporté, la même année, un montant de $185,513,309.

Ces sommes font plus de 335 millions de taxes seulement. Ajoutez-y les autres montants versés aux producteurs et aux distributeurs, et vous obtiendrez un chiffre formidable de dépenses que les Canadiens auraient pu éviter sans nuire, loin de là, à leur bien-être matériel et à leur santé.

Il reste vrai, cependant, que certaines taxes indirectes frappent sans pitié les choses essentielles de la vie, qu'elles pèsent lourdement sur les familles nombreuses. Ce sont celles-là qu'il conviendrait d'abord de diminuer le plus tôt possible.

S. P.

Examen de films religieux

Cité du Vatican. — Le Vatican a annoncé la création d'une commission pontificale internationale chargée de surveiller les films religieux.

La Commission est dirigée par Mgr Martin O'Connor, évêque titulaire de Tesbia et évêque auxiliaire de Scranton (Pennsylvanie).

La Commission, qui sera nommée pour trois ans, s'occupera seulement des films de nature religieuse.



La St-Valentin

Nous célébrons, samedi prochain,
L'un des jours les plus heureux;
C'est en effet la Saint-Valentin,
La fête de tous les amoureux.

* * *

La Saint-Valentin jette partout
Ses chauds rayons de bonheur;
On reçoit des billets doux,
Même au pays des goffeurs.

* * *

Une jeune fille, le coeur en émoi,
Nous envoie quelques Valentins;
Mais elle prend un air sournois
Et sur sa carte ne signe rien.

* * *

Mais j'ai deviné qui c'était!
Imaginez-vous, mes amis,
Que ce Valentin, il venait
De la chatte à la mère Sophronie.

* * *

Pauvre petite chatte, haute comme ça,
Elle se frôle un peu partout;
Elle voudrait bien trouver un chat,
Pour lui confier quelques mots doux.

* * *

Elle renronne tout le jour,
En rêvant à son Valentin;
Elle vous fait patte de velour,
En cachant son air malin.

* * *

Hélas, la pauvre petite chatte
Demeure toujours solitaire;
Elle n'a pas pu mettre la patte
Sur un bon célibataire.

* * *

Je lui souhaite que son désir
Se réalise samedi prochain;
Et qu'elle accroche, avant de mourir,
Un affectueux Valentin.

Le GOFFEUR

Une résistance plus grande à la politique de domination russe

Par Maurice Dagenais de la British United Press

Une série de rebuffades retentissantes et significatives viennent d'être adressées à la Russie.

Les Etats-Unis ont rejeté plusieurs protestations russes au sujet de la Grèce, de la Turquie et de l'Italie. Ils ont, en retour, accusé le régime communiste de Roumanie d'opprimer les droits des citoyens en ce pays et de violer le traité de paix.

Il semble certain que les puissances occidentales ont l'intention de mettre un frein à l'intervention des Soviets dans les affaires de toute l'Europe, à leur désir de dominer le continent et de causer des ennuis aux Alliés.

Un gouvernement allemand

En dépit des protestations de Moscou, Londres et Washington ont décidé d'établir un gouvernement allemand dans leur zone commune d'occupation. Pour la première fois depuis la fin de la guerre, ils ont donné pleins pouvoirs aux Allemands dans tous les domaines, sauf la politique.

La charte de bizone établit un conseil économique, mais souligne le fait que les autorités allemandes n'ont aucune juridiction dans le domaine politique. Cette réserve vise principalement à calmer les Russes qui accusaient les Alliés occidentaux de vouloir établir deux Etats allemands.

Le conseil économique aura le pouvoir de percevoir des revenus par les douanes, les taxes d'accise, le service postal, l'impôt sur le revenu et les compagnies.

L'administration allemande sera aussi pourvue de pouvoirs judiciaires. Une haute cour sera établie pour les deux zones. Le nouveau gouvernement administrera les services publics, le transport, la production et la distribution des marchandises et des vivres, le commerce extérieur, le contrôle des prix et les subsides ainsi que sur les questions ouvrières.

Les communistes ont immédiatement protesté contre cette mesure en dépit du fait que Moscou ait refusé de coopérer avec les puissances anglo-américaines pour trouver une solution au problème de l'administration allemande.

Trois petits pays redressent la tête

Les Etats-Unis et l'Angleterre ne sont d'ailleurs pas seuls à repousser des protestations ou des réclamations de la Russie.

On signale que la Grèce, la Turquie et l'Iran se dressent devant la Russie et cette unanimité n'est probablement pas une simple coïncidence.

La Russie désire dominer ces trois pays pour prendre rang de grande puissance méditerranéenne et dominer le Proche-Orient.

Moscou veut obtenir le contrôle des Dardanelles afin de pouvoir sortir de la Mer Noire sur la Méditerranée. Ce détroit, l'un des passages navals les plus stratégiques du monde, est actuellement sous le contrôle de la Turquie.

Les Russes veulent implanter un régime communiste en Grèce, certainement pas par philanthropie ni par désir de gains financiers, car la Grèce est pauvre et les dictateurs de Moscou ne font pas la charité. Cependant, la Grèce offre un avantage précieux au point de vue militaire, car elle garde de flanc les Dardanelles.

Dans le cas de l'Iran, les Russes convoitent ses riches gisements de pétrole et ils veulent avoir accès au golfe Persique.

Réponse de la Turquie

Ces jours derniers, le ministre des Affaires étrangères de Turquie a affirmé que son gouvernement résistera à toute pression soviétique et entretiendra des relations amicales avec l'Angleterre. Il a remercié le gouvernement américain pour son aide. De plus, la Turquie a rappelé son ambassadeur de Moscou parce que le Kremlin avait rappelé son propre représentant en Turquie.

En Grèce

En Grèce, les Etats-Unis augmentent leur aide militaire pour permettre au gouvernement grec de résister aux attaques communistes.

Le gouvernement de l'Iran a rejeté la note russe protestant contre les activités américaines dans ce pays. Moscou prétendait que ces activités américaines constituaient une "menace" pour la frontière russe. L'ambassadeur américain a d'ailleurs qualifié la note soviétique de "grossière intervention dans les affaires intérieures de l'Iran".

Il semble évident que ces trois petits pays veulent arrêter la marche de la domination communiste et qu'ils ont l'appui des puissances occidentales.

On déportera ces immigrés

Ottawa. — Le ministre des Mines et des Ressources, M. J.-A. Glen, dont relève aussi l'immigration, a déclaré que les sept Juifs entrés au Canada par fraude seront déportés. Après leur arrestation à Toronto où ils s'étaient réfugiés, ils avaient demandé au ministre de rester au pays, mais leur appel a été rejeté.

L'enquête sur l'entrée illégale de certains immigrants a été menée par la police fédérale à la suite de renseignements venus d'outre-mer. On y avait découvert une conspiration pour faire passer au Canada un certain nombre de personnes en leur procurant à prix d'argent de faux passeports.

Les sept Juifs réfugiés à Toronto ont été arrêtés en vertu de la loi de l'immigration et questionnés par une commission d'enquête qui a recommandé, dans chaque cas, la déportation. On a découvert que deux étaient venus d'Angleterre en passant par les Etats-Unis. Les cinq autres avaient fait le voyage par avion, en passant par la France et Terre-Neuve. Tous ont admis qu'ils avaient payé à la même personne une somme considérable d'argent pour en obtenir, en retour, de faux passeports britanniques qui leur avaient ouvert les portes du Canada.

L'enquête a clairement établi que ces personnes n'ont pas été des victimes innocentes d'un homme peu scrupuleux, mais qu'elles ont sciemment payé pour entrer frauduleusement au Canada. Il a été aussi dévoilé que d'autres personnes essaient de pareils moyens pour immigrer chez nous.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

M. J. Rodis,
Edmonton, Alta

Mme Claude Gauthier
Plamondon, Alta

S.-D. Lefebvre
Cold Lake, Alta

Roland Brunet
Donnelly, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Accusations lancées contre l'Eglise

Dublin, Irlande. — S. Exc. Mgr John d'Alton, archevêque d'Armagh et primat d'Irlande, a déclaré récemment que certains groupes accusaient l'Eglise de faire du catholicisme politique, parce qu'elle maintient les principes du Christ et défend les droits des individus et de la famille contre une tyrannie brutale.

Au referendum de mai à Terre-Neuve

St-Jean, Terre-Neuve. — Douze membres de la Convention nationale de Terre-Neuve, qui a été dissoute à la fin de janvier, ont adressé une requête à l'Office des Dominions de Londres, lui demandant d'inscrire au referendum de mai prochain la question de l'entrée de l'île dans la Confédération canadienne. Le referendum a été ordonné pour permettre à la population de Terre-Neuve de choisir sa future forme de gouvernement.

Election le 18 avril en Italie

Rome. — Les élections générales en Italie auront lieu le 18 avril prochain, a fait connaître le premier ministre Alcide de Gasperi. On élira 577 députés et 344 sénateurs et le Parlement se réunira le 8 prochain, pour l'élection par les Chambres du nouveau président.



M. l'avocat J.-T. Beaubien, de Winnipeg, Manitoba, vient d'être nommé juge à la cour du Banc du Roi, au Manitoba. Il succède au juge Adamson.

S. E. Mgr Jos. Guy, o.m.i., a accepté, à la demande du supérieur général des Oblats, d'être le propagandiste officiel des missions en Amérique.

Libertés civiles et religieuses

Varsovie. — Le cardinal Hlond a invité les 40 évêques polonais catholiques à étudier les relations de l'Eglise avec le gouvernement polonais, contrôlé par les communistes.

De retour d'une visite au Vatican, le cardinal est porteur d'une lettre du Saint-Père demandant au gouvernement polonais 'daccorder aux catholiques la liberté de parole, de presse et de conscience, ce qui marquerait une étape pour la restauration des relations diplomatiques entre Varsovie et le Vatican.

Le gouvernement polonais a rompu le Concordat le 12 septembre 1945, alléguant que le Vatican avait suivi une politique germanophile durant la guerre. Les diplomates polonais à Rome essaient de renouer le Concordat pour la durée d'un an.

L'Eglise polonaise a émis une lettre pastorale s'élevant contre le manque de libertés civiles en Pologne, contre l'interdiction faite aux prêtres d'aller faire visite aux détenus et contre la loi nouvelle qui permet le divorce, pour la première fois en Pologne depuis mille ans.

M. St-Laurent viendra à Edmonton

Edmonton. — J. W. Stambaugh, président de l'Association libérale de l'Alberta, a déclaré que le très honorable Louis Saint-Laurent, ministre des Affaires extérieures, visitera probablement Edmonton lorsque la Chambre ajournera pour les vacances de Pâques.

Il a déclaré que d'autres chefs libéraux visiteront également l'Ouest. Il s'agit du ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, et du ministre du Commerce, M. Howe.

Bureau d'immigration à Rome

Ottawa. — M. J. Allison, Glen, ministre des Mines et des Ressources, a annoncé qu'on a établi à Rome les services nécessaires à l'examen des immigrants d'Italie. Le nouveau bureau de l'immigration, qui sera connu comme bureau du visa à la légation du Canada, sera sous la direction d'un fonctionnaire de la division de l'immigration, M. J.-F. R.-R. Robillard. Un médecin canadien du ministère de la santé nationale et du bien-être social sera attaché à son personnel.

Enseignement athée en Pologne

New-York. — L'agence de presse inter-catholique annonce, en marge d'une déclaration récente du ministre communiste de l'Education, que le programme d'enseignement est entièrement matérialiste et athée en Pologne. La religion ne peut être enseignée qu'à des heures extra-scolaires.

Film sur le congrès marial

Québec. — M. l'abbé Maurice Proulx, professeur à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière et cinéaste de grande réputation, a été invité par Son Eminence le cardinal McGuigan à se rendre à Toronto pour y faire la projection du film: "Le congrès Marial d'Ottawa". Ce film tourné entièrement par l'abbé Proulx est en couleur. Il a déjà été admiré en plusieurs milieux.

Pouvoirs du comité d'enquête sur la hausse des prix

Par la British United Press

Un débat s'est déroulé d'une manière étrange à la Chambre des Communes, la semaine dernière. Tout commença dans le calme, puis la discussion s'est animée et le gouvernement dut recourir à l'éloquence de quatre ministres pour répondre aux accusations et aux attaques de l'opposition. Le premier ministre lui-même, M. King, généralement calme et pondéré, a failli faire une scène de colère.

Il s'agissait simplement de savoir si la Chambre formerait, oui ou non, un comité d'enquête sur la hausse des prix au Canada, hausse qui alarme les autorités fédérales aussi bien que les consommateurs canadiens. Le premier ministre King avait lui-même annoncé au public son intention de recommander la formation de ce comité. Il avait annoncé ce projet à une réunion libérale, à Ottawa, au cours de laquelle il avait manifesté son intention de se retirer de la direction du parti libéral.

Le comité ne fera pas de recommandations

Lorsque le projet de loi fut soumis à la Chambre, les députés de l'opposition l'ont scruté minutieusement. Ils le font toujours d'ailleurs lorsque le premier ministre présente lui-même un projet de loi.

Le premier fait que l'opposition a relevé, fut que le comité ne serait pas investi du pouvoir de faire des recommandations au gouvernement à la lumière des constatations faites au cours de l'enquête sur les prix. Son rôle se limiterait simplement à recueillir des renseignements sur la situation des prix. D'après les règlements de la Chambre, si un comité spécial ne recommande pas une politique à suivre, le gouvernement n'est pas tenu de donner suite à son rapport.

Accusations de l'opposition

L'opposition a alors prétendu que le gouvernement formait un tel comité simplement pour retarder son intervention dans la hausse des prix. Voici comment les députés de l'opposition présentèrent leur réquisitoire: Le gouvernement pourrait confier à un comité plénier la charge de trouver les causes de la hausse des prix. Pendant que le comité siégerait, le gouvernement pourrait empêcher toute discussion en Chambre sur la question des prix. Lorsque le comité aurait terminé son enquête, le gouvernement pourrait dire aux députés que, puisque le comité n'a pas l'autorisation de faire des recommandations, il serait inutile de continuer le débat en Chambre.

Tâche du comité

Le gouvernement a défendu un autre point de vue.

Les porte-parole du gouvernement, y compris le premier ministre King lui-même, ont soutenu que le comité aurait déjà une tâche très lourde à poursuivre. Il devrait trouver la cause de la hausse des prix et démasquer les exploiteurs là où il s'en trouve.

Le gouvernement affirme sa responsabilité

Si le comité avait le pouvoir de faire des recommandations d'ordre politique, ont dit encore les représentants du gouvernement, il glisserait sur d'interminables discussions politiques qui lui feraient oublier son principal objectif. Les libéraux ont aussi soutenu que la responsabilité politique retombe sur le gouvernement lui-même qui sera maintenu au pouvoir ou renversé selon la politique qu'il suit.

Tension à la Chambre

En une semaine, on n'a pas réussi à vider la discussion sur cette affaire. Néanmoins les députés devinrent fatigués de ce débat et, jeudi soir, on pouvait noter la tension des chefs politiques à ce sujet. Au fait, le premier ministre a eu une discussion animée avec l'opposition au sujet de l'ordre de travail à la Chambre.

Un député conservateur a accusé M. King de renverser les règlements de la Chambre, mais M. King a riposté en soutenant le contraire. Le premier ministre est même allé jusqu'à avertir l'opposition que si les députés oppositionnistes recommandent une ligne de conduite à suivre et s'en plaignent ensuite, il ne tenterait plus de se rendre à leurs désirs.

Enquête sur certaines compagnies

La principale nouvelle émanant d'Ottawa ces jours derniers fut l'annonce d'une enquête sur certaines compagnies. Le ministre de la Justice, le très hon. M. Ilsley a, en effet, annoncé que l'on ferait une enquête sur une cinquantaine de compagnies, appartenant à six industries, au sujet de présumés monopoles pratiqués par ces compagnies. Le rapport préliminaire de ces enquêtes serait publié prochainement.

Vicaire apostolique d'Alaska

Cité du Vatican. — Le R.P. François Gleeson, de la compagnie de Jésus, a été nommé évêque titulaire de Cotenna et vicaire apostolique d'Alaska.

Le nouvel évêque, qui est originaire du Missouri, a fait ses études aux Etats-Unis et en Espagne.

Les pratiques de la pénitence durant le temps du carême

Lettre pastorale de Son Exc. Mgr MacDonald, archevêque d'Edmonton



Au clergé, aux religieux et aux fidèles de l'archidiocèse d'Edmonton

Très chers frères dans le Christ,

Nous commencerons bientôt un autre carême qui, avec ses pénitences et ses mortifications, nous rappellera que nous sommes poussière et que nous retournerons en poussière.

Le jeûne et l'abstinence sont les pratiques ordinaires de pénitence. L'Ecriture sainte nous avertit de leur importance un nombre incalculable de fois. D'où leur usage durant le carême, temps où nous commémorons les souffrances de notre Sauveur pour nos péchés. Mais nous devons avoir l'esprit aussi bien que les pratiques extérieures de pénitence. Nous pourrions aisément remplir les exigences minimums de la loi sans pour cela pratiquer la pénitence qui consolerait le Sauveur dans sa passion et qui serait de quelque profit pour notre propre vie spirituelle. Il est difficile d'acquérir le véritable esprit de pénitence, et plus encore de le conserver dans une atmosphère de plaisir et de légèreté, de danse et autres frivolités.

Il se peut qu'un bon nombre de braves gens aient des opinions différentes sur les exigences chrétiennes de la vie; mais le doute n'existe pas dans l'esprit de nos jeunes catholiques, à moins que les principes qui leur ont été enseignés à l'école n'aient été étouffés par les paroles qu'ils entendent et par des choses qu'ils voient chaque jour. La vie chrétienne peut sembler difficile quand on en juge selon la mesure du monde, mais il vaut sûrement la peine d'être chrétien. Ceux qui comptent sur une vie facile connaissent bien peu de choses du Christ. C'est un fait, cependant, que ceux qui se renoncent eux-mêmes pour l'amour du Christ, sont les plus heureux de tous; ils jouissent d'une paix intérieure plus grande et, souvent, d'une santé corporelle meilleure que les mondains ne peuvent l'imaginer.

La manière chrétienne de vivre a toujours été différente de celles du monde bien que parfois, à cause de l'indifférence religieuse, elle se corrompe à leur contact. Celles-ci d'ailleurs offrent plus de séduction pour la nature déchue; elles sont peut-être plus fascinantes mais moins conformes à la raison; de par leur nature, elles ont toujours pour fin de nous éloigner de Dieu. La vie chrétienne est basée sur l'amour de Dieu et du prochain; celle du monde, sur l'amour-propre. La vie chrétienne exige le renoncement; celle du monde, des plaisirs et des divertissements sans fin. Plus on pratique la vie chrétienne, plus on l'estime, pendant que c'est le contraire qui se produit toujours pour la vie du monde. L'une conduit au bonheur ici-bas et à celui de l'éternité au ciel; l'autre engendre des désirs jamais assouvis et le découragement.

On dit souvent que les enfants sont aujourd'hui les maîtres à la maison, qu'ils portent peu attention aux conseils de leurs parents. Ce n'est malheureusement que trop vrai. Nous avons pourtant la certitude que plus de bons exemples et moins de conseils peut-être, plus d'emprise sur soi-même et moins de satisfactions personnelles, plus de vie familiale et moins de vie de club de la part des parents pourrait produire d'excellents résultats chez les jeunes, si on voulait honnêtement en faire l'essai.

Nous demandons donc aux parents, une fois de plus, de donner l'exemple de la sobriété dans leur maison, et même de l'abstinence si possible. Nous demandons aussi à nos jeunes, en particulier à la C.Y.O. qui compte plusieurs centaines de membres à Edmonton seulement, non seulement de pratiquer eux-mêmes l'abstinence durant le carême mais encore de lancer une campagne pour que tous les jeunes de la ville fassent de même. Quel bel objectif ce serait! Quelle magnifique contribution au bien-être de notre communauté! J'espère sincèrement qu'ils entreprendront cette campagne et je puis les assurer que les victoires remportées et l'expérience acquise durant le carême seront d'un grand profit pour les années futures. Les tentations sont moins nombreuses durant le carême, les danses et les amusements semblables étant défendus. Mais le cours des divertissements reprendra probablement dès que le carême sera fini.

Les conditions de vie dans le monde actuel sont loin d'être sans danger et nos jeunes sont exposés à bien des tentations dangereuses; mais leur idéal est encore vivant dans leur esprit et ils répondent ordinairement de grand coeur aux projets qui contribuent au bien-être général. C'est pourquoi nous faisons appel à eux, dans l'assurance que l'exemple du Christ dans sa passion, leur propre connaissance du danger imminent d'une autre guerre épouvantable, les nombreuses apparitions de notre Mère Immacu-

(Suite à la page 8)

Carrière remarquable de l'ambassadeur français à Ottawa, M. Francisque Gay

Paris. — M. Francisque Gay vient d'être désigné par le conseil des ministres du gouvernement français comme ambassadeur de France au Canada.

M. Francisque Gay est né en 1885 à Roanne (Loire). C'est un petit homme mince, à la figure ascétique ornée d'une barbiche blanche, légèrement voûté. Membre influent du Mouvement républicain populaire, député de Paris à l'Assemblée nationale, il est l'objet de la sympathie à peu près unanime des milieux politiques français et internationaux.

M. Gay fit des études littéraires à l'Université de Lyon et se consacra ensuite à la théologie et à la littérature anglaise. Il milita activement dans les milieux universitaires catholiques et fut un des disciples du mouvement "Le Sillon", fondé par M. Marc Sangnier. Il fonda, peu avant la guerre de 1914-1918, l'organisation "Les Volontaires du Pape". Acquis aux théories de la démocratie chrétienne, il contribua, par la parole et par l'écrit, à les propager. Avec l'aide de M. Bloud, il créa la librairie "Bloud et Gay", qui vendit les principaux ouvrages catholiques de son temps et en édita une grande partie. M. Gay fut également le fondateur du quotidien l'**Aube**, dont le rédacteur en chef, de 1932 à 1940, fut M. Georges Bidault, l'actuel ministre des Affaires étrangères français.

Membre du parti démocrate populaire, M. Gay se présenta plusieurs fois à la députation avant 1939. Lors de l'entrée des Allemands en France, M. Gay sabota son journal et participa à la constitution des principaux mouvements de résistance. Il fut un des membres du "Comité général d'études" et le principal responsable de l'organisation et de la diffusion de la presse clandestine. Nommé à la libération président d'honneur de la Fédération nationale de la presse française, qui groupait tous les journaux issus de la résistance, il fit reparaître l'**Aube** qui devint, lors de la formation du Mouvement républicain populaire, l'organe officiel de cette organisation. M. Gay en resta le directeur politique. Il redonna également vie à sa maison d'éditions dont les années d'occupation avait mis l'activité en sommeil.

Membre de l'Assemblée consultative, M. Gay fut élu, en octobre 1945, en tête de la liste du M.R.P. dans la première circonscription de Paris. Le général de Gaulle le nomma ministre d'Etat de son gouvernement. Il fut ensuite vice-président du conseil du cabinet de M. Félix Gouin et ministre d'Etat du gouvernement de M. Bidault.

M. Gay succède à Ottawa au comte Jean de Hauteclocque.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Assistant-rédacteur: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe. $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 11 FEVRIER 1948

A quand un drapeau canadien?

Le geste historique que la province de Québec a posé en se donnant un drapeau distinctif a reçu une large publicité d'un océan à l'autre. La nouvelle a été partout accueillie favorablement, à l'exception d'une seule voix discordante, celle d'un politicien obscur et ignare. Aujourd'hui le fleurdelisé flotte sur le Parlement de Québec et à travers toute la vieille province, comme un sujet de fierté légitime. Chose qui surprendra bien des pusillanimes, l'unité nationale n'en a reçu aucun choc, et Québec continue à faire partie de la Confédération.

Cela doit nous être une leçon profitable.

Québec a son emblème propre. . . Mais le Canada, lui, est encore sans drapeau national. Quand le gouvernement fédéral posera-t-il un geste aussi louable que celui de Québec, en nous donnant un drapeau qui soit bien à nous, sans symbole étranger de sujetion, et dont nous pourrons être fiers?

Mettons les points sur les i pour ceux qui sont trompés par la fausse éducation que l'on donne dans nos écoles (même séparées) et par la fausse propagande de certains journaux anglo-saxons. L'**Union Jack** n'est pas notre drapeau et nous défions quiconque de nous prouver le contraire. C'est une absurdité de demander à nos jeunes de saluer l'Union Jack, car c'est là le drapeau d'une nation étrangère: le Royaume-Uni. L'Union Jack a pu se couvrir de gloire en certaines occasions; les citoyens anglais peuvent avoir de l'affection pour lui. Mais qu'on ne demande pas à des citoyens canadiens de l'arborer, de le saluer, de le vénérer comme leur drapeau. Ce n'est pas notre drapeau. Et il est temps que les commerçants d'impérialisme cessent de tromper le peuple canadien.

Avons-nous un drapeau canadien? Nous le répétons: non!

Répondant à la question d'un lecteur, un quotidien d'Edmonton a cité l'ordre en conseil passé à Ottawa le 5 septembre 1945. Il y est dit que

". . . jusqu'à ce que le Parlement passe à l'action, en adoptant formellement un drapeau national, il est désirable d'autoriser que l'Enseigne rouge canadienne flotte sur les édifices du gouvernement fédéral. . ."

Est-il question d'Union Jack?

Cette déclaration, qu'on le remarque bien, nous permet d'arborer l'Enseigne rouge, en attendant "l'adoption formelle d'un drapeau national". L'Enseigne rouge n'est donc pas "notre drapeau national"; c'est un pis-aller, un emblème **"en attendant"**. . . En attendant quoi? En attendant que quelqu'un ait assez de fierté et de courage pour donner au Canada le drapeau national qu'il attend depuis 1867.

Ni l'Union Jack donc, ni l'Enseigne rouge ne sont "notre drapeau national". On peut se servir du second en attendant, mais il ne saurait satisfaire nos ambitions légitimes. L'Enseigne rouge, en effet, est un drapeau maritime qui, lorsqu'il flotte sur un édifice est comme un poisson hors de l'eau.

Mais la raison principale qui le rend inacceptable est qu'il donne la place d'honneur, en haut près de la hampe, à un symbole étranger: encore l'Union Jack, emblème du Royaume-Uni. Cette place d'honneur doit être réservée à un symbole canadien, sinon nous n'aurons pas de drapeau canadien. Telles sont les lois imposées par l'art héraldique. Tous les ordres en conseil n'y changeront rien.

Il est bon aussi de se rappeler que ce n'est qu'une minorité, en Canada, qui réclame l'Union Jack sur notre drapeau. On n'a pas à se surprendre. L'élément britannique forme à peine la moitié de notre population. Et même parmi les Anglais nés en Canada, un grand nombre, peut-être la majorité, désirent un drapeau distinctif et sans aucun symbole étranger. Nous n'en voulons d'autre preuve que l'enquête faite au cours de la guerre parmi nos militaires. Tous, à l'exception de deux, se sont prononcés dans ce sens. Et qu'on remarque bien, même nos militaires de langue anglaise exigeaient un drapeau purement canadien sans Union Jack. La presse anglo-saxonne n'a pas fait grand bruit autour de cette enquête.

Le Canada est actuellement l'unique pays au monde qui n'ait pas de drapeau à lui. L'immense majorité du peuple le réclame depuis longtemps. Ne nous lassons pas. L'exemple de ce qui vient de se produire à Québec doit nous encourager à exiger, cette fois, un drapeau canadien. Il ne faut pas laisser l'Enseigne rouge s'établir à demeure, aussi longtemps que l'on donne la place d'honneur à un emblème étranger. Si nous sommes un peuple libre et fier, il est temps de le montrer. Libre à nos concitoyens nés en Angleterre d'honorer leur drapeau. Mais les citoyens canadiens n'ont comme tels aucun honneur à rendre à l'Union Jack. Ce n'est pas notre drapeau. Ceux qui veulent enseigner le véritable patriotisme canadien devraient se le rappeler.

P.-E. B.

Oui, nous vivrons, et nous chanterons les louanges du Christ et de la patrie dans le doux parler de France, aussi longtemps que le Saint-Laurent roulera ses flots majestueux vers l'océan, que les érables donneront leur doux nectar, que nos écoles et nos collèges classiques donneront à l'Eglise et à l'Etat des hommes dignes de ce nom. . .

Mgr Adélard Langevin

En lisant les journaux

Nous aussi

LE DEVOIR. — L'Ile de Ceylan, hier colonie de la Couronne, vient d'accéder au grade de Dominion.

Ce fait a été l'occasion de manifestations extrêmement solennelles de la part des gens du pays: offices religieux dans les différents temples et églises de l'Ile, grande procession populaire conduite par des eléphants caparaçonnés, offrandes de fleurs aux statues des patriotes décédés, etc.

L'un des traits les plus remarquables et les plus remarqués de ces manifestations a été la résurrection, si l'on peut dire, du vieux drapeau de l'Ile, qui avait flotté au vent pendant deux mille ans avant d'être mis au rancart, il y a plus d'une centaine d'années, alors que Ceylan devint colonie de la Couronne britannique.

De partout, le nouvel Etat a reçu des félicitations et des souhaits. M. King ne s'est point dérobé à ce concert. Au nom du Canada, il a souhaité au gouvernement et au peuple de Ceylan "succès et prospérité dans les années de gouvernement autonome qui s'offrent à lui". Il a chargé M. Kearney, haut commissaire du Canada aux Indes, de représenter notre pays aux fêtes cingalaises.

M. King, constatant que Ceylan, comme les Indes, comme le Pakistan, comme l'Afrique-Sud, etc., arborera un drapeau personnel qui rappelle le passé et dit les espérances du pays, s'avisera-t-il que le Canada, lui aussi pourrait avoir son emblème propre?

Le problème du logement

LA PATRIE. — Les remèdes à apporter à la crise du logement sont évidemment plus faciles à énoncer qu'à appliquer, mais il n'empêche qu'avec de la bonne volonté, — la bonne volonté de tous, — on pourrait remédier considérablement à la situation. Ainsi, on devrait s'occuper avant tout de la construction de logements pour petits salariés. Cette construction devrait primer, pour le moins, celle des clubs, théâtres, cinémas et autres lieux d'amusement. Et aussi celle de logements luxueux où trois ou quatre personnes occupent parfois huit ou dix pièces. "Il n'est pas de notre ressort, dit Monseigneur Charbonneau, de préciser les formes concrètes que des mesures législatives, jugées nécessaires, devraient prendre. Il n'en reste pas moins que nous approuvons ceux qui réclament des pouvoirs publics une plus grande abondance de matériaux de construction pour notre pays; et, dans la répartition de ces matériaux, il importerait qu'on les employât d'abord vers la construction de demeures familiales et qu'ils fussent vendus aux petits entrepreneurs autant qu'aux grandes compagnies industrielles". Le problème est d'envergure nationale et c'est à bon droit, ajoute Monseigneur, que le peuple s'attend que le gouvernement fédéral fasse sa part. L'idéal, ce serait que chaque ouvrier possédât sa propre maison. Aussi notre archevêque recommande-t-il que chaque salarié "se préoccupe d'épargner suffisamment pour mieux obtenir (des gouvernements dont il réclame l'aide) les subsides dont il aura besoin pour s'assurer une maison familiale". Il y va de notre stabilité sociale, il y va de la morale chrétienne que les pouvoirs publics conjuguent leurs efforts, et tous leurs efforts, pour enrayer cette plaie sociale, aiguë, de la crise du logement. Qu'on applique aux oeuvres de paix, aux oeuvres constructives, la même énergie que celle qu'on appliqua pendant cinq années aux oeuvres de guerre et le problème sera résolu.

La hausse des prix

L'EVANGELINE. — On a beaucoup parlé de la hausse des prix depuis un certain temps: pendant quelques jours, on aurait même cru que le pays était à la veille d'une crise d'hystérie, et l'on commençait à dire que les prix, c'était un peu comme la température: on pouvait en parler, mais on n'y pouvait rien faire.

L'augmentation du coût de la vie n'est pas un phénomène nouveau ou canadien: l'histoire démontre que toutes les guerres sont suivies de ces périodes instables, où l'argent semble perdre sa valeur. Après la première guerre mondiale, c'est l'Allemagne qui a vu son système monétaire s'effondrer complètement, au point qu'on était venu à payer mille millions de marks pour un timbre valant deux sous. Il y a deux ans, la Hongrie a passé par une crise semblable et a dû se créer une nouvelle unité monétaire. Plusieurs autres pays souffrent grandement de l'inflation. En France, par exemple, le franc a perdu environ quatre-vingt-quinze pour cent de sa valeur.

La gangrène interne

GAZETTE DES CAMPAGNES. — On pourra nous accuser de voir du communisme partout, et d'en faire notre bête noire. Possible. Mais ce qui est non seulement passible, mais positif, est que chaque pays du monde, depuis que le marxisme triomphant en Russie peut aspirer à la révolution universelle, nourrit en son sein des groupements qui opent carrément pour le triomphe de Moscou sur leur propre Patrie. Voilà qui est du nouveau, même si l'on prend les choses depuis la création: la négation de la Patrie au profit d'une autre Patrie idéologique, conquérante et tyrannique au possible!

Chaque pays a donc son cancer à surveiller, même si apparemment, il n'en souffre pas. Et ce cancer en germe, c'est le communisme insinuant, collaborateur des débuts. . . Mais après? . . .

On a vu ce que M. Coldwell, qui connait bien les choses, a fait de la proposition de Tim Buck, lorsque celui-ci a donné instruction à son parti d'appuyer la CCF. Refus sincère? Il faut le croire. Car M. Coldwell sait bien qu'une alliance mettant avec lui le communisme au pouvoir ne pourrait signifier qu'une chose: la liquidation du CCF, et la sienne propre. On se rappelle Petkov, Mgr Stepinac, Mihailovitch, et tutti quanti. Or, M. Coldwell n'en veut pas. Tant mieux!

Qui condamne le divorce?

Lionel Pelland, s.j.

L'épiscopat de la province civile de Québec, en mai et décembre derniers, nous a mis en garde contre les méfaits du divorce et contre toute tendance à vouloir lui ouvrir les portes.

Pourquoi cet avertissement de nos évêques? Le sens catholique, semble-t-il, baisserait chez nous, en ce domaine comme en d'autres. Nous sommes encore loin de certains catholiques américains, pour qui le divorce n'est défendu que par la loi ecclésiastique, et d'un grand nombre d'autres, pour qui l'Etat peut dissoudre le lien matrimonial. C'est ce qu'affirme le Rév. James P. Kelly, juge au tribunal archidiocésain de New-York, bien placé pour témoigner en la matière:

"Je ne crains pas d'affirmer que d'innombrables catholiques ne regardent plus, maintenant, la dissolution du lien matrimonial par l'autorité civile comme une usurpation de la juridiction de l'Eglise et une violation de la loi divine, mais plutôt acceptent complaisamment cela comme un droit appartenant à l'Etat. Pour ces catholiques, la juridiction de l'Eglise se borne à "bénir" le mariage, et l'Eglise n'a pas d'autre autorité sur le mariage que celle de lui conférer une telle bénédiction." (The Jurist, avril 1946, p. 215.)

Cette mentalité explique les ravages du divorce aux Etats-Unis, même parmi les catholiques, et aide à comprendre les chiffres effarants dicés par Dom Edgar Schmiedeler, dans "Relations" de janvier dernier.

Doctrine de l'Eglise

. . . Il semble donc opportun de rappeler l'étendue et les raisons de l'intransigeance de l'Eglise. Quand l'Eglise rejette le divorce, elle n'entend pas dénier à Dieu le pouvoir de délier ce qu'il a lié lui-même, mais elle refuse ce pouvoir aux époux et à l'autorité civile. L'Eglise fait aussi une différence entre le mariage chrétien consommé par l'union charnelle, d'une part, et d'autre part ce même mariage non consommé ou, à plus forte raison, le mariage entre non-baptisés. Elle admet pouvoir briser le lien matrimonial **purement naturel** (entre non-baptisés) en faveur de la foi du converti, ou même le lien sacramentel non entièrement confirmé par l'union charnelle. A plus forte raison, elle admet qu'on puisse constater la **nullité d'un mariage** qui n'a jamais existé, ou permettre aux époux, pour de justes raisons, de vivre séparément, pourvu qu'ils n'attentent pas un nouveau mariage.

Dans les limites indiquées, l'Eglise est intransigeante, parce qu'elle doit garder et transmettre fidèlement la doctrine et les préceptes du Christ, son divin Fondateur. Or, le Christ, souverain législateur, a relevé le mariage, déchu de sa dignité originelle; il en a même fait un sacrement de la Nouvelle Loi, en constituant le contrat matrimonial des chrétiens symbole de sa propre union sanctifiante avec l'Eglise, signe, par conséquent, efficace de la grâce sanctifiante; il l'a enfin solennellement proclamé indissoluble.

Ce que dit la Bible

Les Pharisiens ayant demandé à Jésus, pour l'éprouver, s'il était permis de répudier sa femme, voici comme il leur répondit, après avoir cité les paroles de la Genèse sur l'union de l'homme et de la femme:

"Ainsi, ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair. Que l'homme donc ne sépare pas ce que Dieu a uni. (Marc, X, 8-9).

Et, comme ses propres disciples, trouvant cette réponse dure et intransigeante, insistaient privément, il ajouta:

"Quiconque répudie sa femme et en épouse une autre commet un adultère à l'égard de la première. Et si une femme répudie son mari et en épouse un autre, elle se rend adultère." (Ibid., 11-12.)

Saint Paul, apôtre et dispensateur fidèle de la doctrine de son Maitre, décrit ainsi la dignité du mariage chrétien, en traçant aux époux un plan de vie digne de leur état:

"Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Eglise et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée dans l'eau baptismale, avec la parole, pour la faire paraitre, devant lui, cette Eglise, glorieuse, sans tache, sans ride, ni rien de semblable, mais sainte et immaculée. C'est ainsi que les maris doivent aimer leurs femmes, comme leurs propres corps. Celui qui aime sa femme s'aime lui-même. Car jamais personne n'a haï sa propre chair; mais il la nourrit et l'entoure de soins, comme fait le Christ pour l'Eglise, parce que nous sommes membres de son corps. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme, et de deux ils deviendront une seule chair. Ce mystère est grand; je veux dire, par rapport au Christ et à l'Eglise. (Ephés., V. 25-32.)

Quant aux personne mariées, j'ordonne, non pas moi, mais le Seigneur, que la femme ne se sépare point de son mari; — si elle en est séparée, qu'elle reste sans se remarier ou qu'elle se réconcilie avec son mari; pareillement, que le mari ne répudie point sa femme. (1 Cor., VII 10-11.)

La femme est liée aussi longtemps que vit son mari; si le mari vient à mourir, elle est libre de se remarier à qui elle voudra. . . (Ibid., 39).

L'Eglise, dépositaire de la doctrine du Christ, ne peut donner d'autre programme aux époux chrétiens. Aux grands comme aux petits, qui lui demandent de dissoudre leur union, elle ne peut que répondre, en tout temps: **"Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare point"!** C'est intransigeant, mais nécessaire: l'Eglise n'y peut rien, ce n'est pas elle qui a fait la loi, mais Dieu lui-même. Qui croit en Dieu et en son Fils, Messie et Rédempteur, doit respecter cette loi.

Les non-catholiques

Cette loi, les catholiques de notre province l'acceptent et l'observent, car les demandes de divorce devant l'autorité civile, de leur part, sont encore très peu nombreuses. Mais, que vient faire l'Eglise dans la question du mariage entre protestants ou non-baptisés? Ce mariage n'est pas de son ressort, dira-t-on?

Tout mariage entre baptisés, qu'ils soient catholiques ou non, regarde l'Eglise, puisqu'il est un sacrement. L'Eglise, il est vrai, ne légifère pas sur la célébration des mariages entre non-catholiques, pour ne pas les exposer à ne point se marier validement; mais ce mariage, une fois contracté validement, devient bien d'Eglise, et celle-ci se doit de le défendre contre toute attaque. Peu importe que les non-catholiques, mésestimant la valeur de ce bien, soient prêts à le sacrifier aux difficultés de la vie ou à leurs passions! L'Eglise, elle, connait cette valeur et doit, dans la mesure du possible, empêcher ses fils rebelles de le gaspiller.

Le mariage entre non-baptisés n'est pas directement du ressort de l'Eglise; mais, là comme ailleurs, l'Eglise doit défendre la vérité, surtout quand celle-ci importe beaucoup à la prospérité et au bonheur des peuples. Or, ce mariage naturel est aussi indissoluble, de sa nature et de par la volonté positive de Dieu.

But du mariage

Le mariage, en effet, est une institution naturelle, requise **avant tout** pour la conservation et la propagation de l'espèce humaine, ayant donc pour terme normal l'enfant. Ce n'est pas le lieu de discuter la position adverse, invoquée récemment par la Chambre des Lords pour rejeter une demande de divorce (ironie du sort!). Qu'il suffise de dire que le philosophe admettant un Dieu, créateur et sage ordonnateur de son oeuvre, ne peut raisonnablement expliquer la différenciation des sexes, telle qu'elle est dans son ensemble, par la finalité principale des jouissances sexuelles: la primauté de l'enfant apparait trop clairement dans l'oeuvre du Créateur.

C'est d'après cet intérêt général de l'humanité qu'il faudra estimer la nature du contrat matrimonial et du lien qu'il crée entre les époux. Avant tout, il faudra sauvegarder la naissance de l'enfant, sa conservation, son éducation. Or, cette sauvegarde demande que le lien conjugal soit, de sa nature, indissoluble.

Maux causés par le divorce

Il ne faut pas s'arrêter à considérer les torts causés par le divorce à l'enfant déjà né, immenses sans doute: abandon, privation de l'affection et de l'éducation qui lui sont dues, partage douloureux de son coeur entre son père et sa mère, suggestion de haine et de mépris par l'un à l'égard de l'autre. Quel déséquilibre dans ce petit être, et que faut-il en attendre pour plus tard! Mais ce qu'il faut considérer surtout, c'est le tort causé à l'enfant à naitre, à l'humanité à venir. Le divorce prévu comme possible induira les époux à empêcher la naissance de l'enfant, encom-

(suite à la page 3)

Contributions versées par nos paroisses en faveur de l'Association

Nous reproduisons ici pour le bénéfice des intéressés la liste des paroisses avec l'objectif fixé pour chaque centre:

Ballater		$ 25.00
Beaumont	(versé $162.00)	150.00
Bonnyville	(versé $250.00)	250.00
Breynat		25.00
Brosseau		25.00
Calgary	(versé $262.00)	150.00
Castor	(versé $20.00)	25.00
Chauvin		60.00
Cluny		30.00
Codessa	(versé $17.00)	15.00
Cold Lake		40.00
Donnelly	(versé 132.50)	125.00
Eaglesham	(versé $20.00)	15.00
Edmonton:		
Immaculée-Conception		200.00
St-Edmond		50.00
St-Joachim	(partiel $150.00)	250.00
Falher		200.00
Fort Kent	(versé $52.50)	100.00
Girouxville	(versé $145.00)	140.00
Guy	(versé $50.00)	50.00
Jean-Côté		50.00
Joussard		35.00
La Corey		60.00
Lac-la-Biche Mission	($14.50)	25.00
Lac-la-Biche	(versé $64.00)	25.00
Lafond	(versé $64.80)	100.00
Lamoureux	(versé $38.00)	50.00
Legal	(versé $40.00)	300.00
Mallaig		50.00
McLennan	(versé $100.00)	75.00
Mearns		25.00
Morinville		250.00
Peace River	(versé $10.00)	10.00
Picardville		75.00
Pincher Creek		40.00
Plamondon		75.00
Red Deer		25.00
Rivière-qui-Barre		15.00
Saint-Albert		100.00
St-Edouard	(versé $23.85)	60.00
Sainte-Lina	(versé $29.70)	60.00
Saint-Paul		300.00
Saint-Vincent		60.00
Spirit-River	(versé $30.00)	30.00
Tangente	(versé $54.50)	50.00
Thérien	(versé $15.00)	50.00
Trochu		25.00
Végreville	(versé $52.00)	50.00
Villeneuve	(versé $50.00)	50.00
Vimy		100.00

Un groupe de Canadiens français d'Edmonton-Nord ont versé la somme de $40.00.

Nous sommes assurés que les paroisses qui ont montré une belle générosité l'an dernier, continueront leur bon travail, et que les paroisses qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas fait de contribution, se montreront doublement généreuses cette année.

Comité des finances

CARTES PROFESSIONNELLES

"Nous vous servons mieux"

Roman canadien

Restons chez nous!

Damase Potvin

Reproduction gracieusement autorisée par les éditeurs Librairie Granger Frères, Limitée, Montréal

Et plus que jamais, aujourd'hui, à cause de sa richesse toujours croissante, New-York reste la pieuvre dont les tentacules, couvrant le monde, traversant les océans, attirent vers elle des légions de pauvres, fascinés, assoiffés d'or et d'inconnu.

Hélas! le malheur est qu'on se laisse trop facilement éblouir par les dehors; par la somptuosité des édifices, l'immensité de ses manufactures, la variété de ses industries.

On oublie trop que les grandes villes américaines frappent surtout, quand on y regarde de près, par l'accroissement de la pauvreté excessive à mesure qu'augmente la population immigrante; par l'accroissement réel ou apparent de la distance qui sépare les gens très riches et les gens très pauvres; en d'autres termes, par ce fait, que si d'une part il se crée des fortunes colossales pour lesquelles bien peu sont élus, d'autre part, il se forme une nombreuse population composée en partie de journaliers qui n'économisent rien et en partie de prolétaires qui ne gagnent jamais assez pour fournir à leur famille même les choses indispensables; accroissement inquiétant pour la grande République et qui contrebalance puissamment les bienfaits apportés par la liberté de l'immigration européenne.

On ne réfléchit cependant à rien de cela. En chaque ville américaine on ne voit qu'une sirene enchanteresse qui nous fascine et nous subjugue. Villes de leurre et villes de loterie où l'on croit que chacun peut gagner le gros lot, où quiconque joue bien finit toujours par gagner; villes de Cocagne, toutes, où il y a des avenirs tout faits que l'on n'a qu'à choisir; terres promises qui ouvrent des horizons magnifiques à toutes les intelligences et dans toutes les directions; vastes ateliers de civilisation où toute capacité, où tout talent trouve du travail et fait fortune; océans où se fait chaque jour la pêche miraculeuse; cités prodigieuses enfin, cités de prompts succès, et d'activité d'où, en un court temps, un homme entré en souliers éculés en sort dans un carosse capitonné; où, tout le jour, il pleut des pépites d'or mêlées aux scories des cheminées d'usines. . . Mais, aussi, il faut bien l'ajouter, villes d'illusions! Illusions ruinées, bonheurs perdus, oh! que les grandes cités américaines en ont vu! Combien, dans leur sein, ont senti tout à coup que la mesure d'idéal qu'ils portaient en eux était trop courte une fois superposée aux réalités d'une existence à faire! Combien s'en est-il trouvés qui, après avoir vu, touché, respiré ces villes, après avoir erré des jours entiers, dans leurs rues enfumées, méconnus, solitaires, au milieu d'une foule d'êtres indifférents, se sont tout à coup croisé les bras, puis, crispés, moralement et physiquement, se sont laissés mourir tristement. Heureux ceux de nos gens qui, après quelques mois de séjour dans ces cités-merveilles, par une transition dont il nous est libre de rêver les nuances, n'ont pas senti le dégoût remplacer la curiosité. Les Etats-Unis peuvent, à la vérité, être bonne mère pour les hommes ambitieux et à grandes vues, soit qu'ils veuillent jouir du fruit de leur existence passée, soient qu'ils aient une fortune à faire ou à refaire et qui se sentent capables de nager dans les eaux troubles; mais les faibles ont bien peu de chances de se frayer une route en luttant contre la marée turbulente de ces villes.

Nous sommes au fort de la canicule. Un soleil rouge qui perce une buée blanche, volatile, mélancolique, semble une tache de sang dans le ciel presque assombri et la monstrueuse ville de fer est assoupie dans une torpeur ardente et lourde. . . Les voitures-réservoirs à tuyaux d'arrosage, grelottent dans le blème silence et, dans les rues à la mode, les roues caoutchoutées des voitures de gala font un bruit de luxe, conforme à l'ambiance.

La journée de travail est finie.

Le port, où, masses sombres et trapues, s'allongent les quais d'Hoboken sur lesquels a travaillé tout le jour une nuée de débardeurs, se déserte peu à peu, et chaque ouvrier, délabré, en sueurs, reprend le chemin du domicile. A travers un dédale de rues tristes et tortueuses, placardées d'affiches multicolores et bordées de cheminées puantes, de fourneaux et d'usines, un jeune homme s'avance, à pas lents, fatigué, harassé. . . Indifférent à tout, il ne semble rien voir, rien entendre; ni les sonneries rapides et précipitées des tramways électriques qui coupent les avenues et les ruelles, ni les grelots des fiacres qui se pressent et les fers des chevaux qui frappent l'asphalte, ni les autos qui, lourdement cornent, ni les airs mélancoliques des orgues de Barbarie, au fond des cours humides et noires, que de pauvres hères tournent continuellement des journées entières. Un escalier branlant qui craque sous les pas, une porte criarde qui s'ouvre, et notre jeune homme se trouve dans une méchante petite chambre nue, sans ornement, sans rien qui réjouit la vue. Une tranche de pain avec un morceau de fromage et un verre d'eau sont bien vite engloutis par un ouvrier qui a travaillé fort durant la journée. et c'est le frugal souper que vient de prendre ce pauvre ennuyé.

Cet ouvrier, l'a-t-on reconnu? Non, assurément, tant il n'est plus le même. C'est Paul Pelletier.

Ah! ils sont loin, déjà, les beaux jours de la Malbaie et ceux, encore plus ensoleillés, de la Baie des Ha! Ha! La réalité dérange parfois nos idées comme le mouvement dérange une draperie. Lui qui croyait que la réalité c'était la liberté, la fortune, le plaisir; non, c'était le rêve, cela; et la réalité, elle était là-bas, à la ferme, dans la pauvreté décente, même dans les petites privations, sauvegardes de la dignité.

Et ce soir, appuyé mélancoliquement à l'unique fenêtre de sa chambre, Paul essaya de scruter, dans l'horizon des cheminées qui lui bornent la vue et les innombrables fils métalliques qui passent au-dessus de sa tête, les secrets décevants de cette vie qu'il avait imagignée si belle et qui était si triste. Hélas! la bonne fée qui l'avait conduit jusqu'ici s'était envolée; le charme était rompu et une première expérience de la vie lui apprenait qu'il ne faut pas confondre le rêve avec la réalité, qu'il est plus facile de former des projets que de les exécuter.

La nuit règne maintenant sur la ville qui s'endort et tout est silence dans le pauvre quartier des travailleurs qui ont peiné depuis le matin pour gagner le pain qu'ils ont mangé. Quelques voitures roulent encore de loin en loin. La nuit s'étend toujours plus épaisse, silencieuse, avec la solitude, avec la tristesse dans la chambre de Paul face à face avec son ennui.

Son ennui!

Oh! cet ennui de certains soirs qui vient se coller aux fenêtres comme un brouillard, quand le ciel est sombre et bas, quand les routes et les rues ne sonnent plus, quand la chambre et l'âme restent sans lumière dans le lent crépuscule. Ennui du coeur qui n'aime plus rien; ennui de la pensée lasse d'avoir trop pensé et qui perçoit la vanité de ce jeu; ennui de la volonté rompue de s'être trop efforcée vers des fins illusoires. . . Pauvre Paul! c'en est-il donc fait à jamais, déjà, de ton vouloir, de ta pensée et de ton amour! Vous tous qui l'avez connu, cet ennui, et vous surtout, pauvres villageois qui avez déjà été enchainés dans l'isolement d'une ville, à qui la vie moderne, si prodigue d'agitation et de vains spectacles, semble n'avoir réservé que l'immobilité et le souci d'attristants et d'humiliants devoirs, pensez à Paul, ce pauvre désenchanté! Si à cette heure, Paul avait connu Sully-Prud'homme, il aurait jeté ce cri de l'âme:

Ah! si vous saviez comme on pleure
De vivre seul et sans foyer,
Quelquefois devant ma fenêtre
Vous passeriez.

Mais Paul ne connaissait pas même le nom du délicat auteur du "Vase brisé".

(à suivre)

SPIRIT-RIVER

Dimanche le 8 février, en la fête de la Purification et de la Chandeleur, notre curé nous expliqua la cérémonie de la bénédiction des cierges. Tous vinrent à la balustrade recevoir leur cierge. La grand'messe fut chantée en l'honneur de la Sainte Famille, pour le succès du vote du 11 février pour notre école séparée catholique. Après la grand'messe, il y eut bénédiction des gorges en l'honneur de saint Blaise, évêque et martyr.

* * *

Voici les noms des marguilliers pour 1948: MM. Josaphat Labrecque, Odilon Roy, Léger Payeur, James McKenna, Hilaire Chabot.

* * *

Nous remercions la paroisse de Tangente pour l'aide appréciable donné à notre hôpital, en permettant aux demoiselles Isabelle Dumont et Thérèse Granger d'y venir travailler. On parle même d'une troisième qui nous viendra encore de Tangente. . . ce qui fera une très heureuse trinité.

* * *

De passage à l'hôpital et au presbytère, les RR. PP. Marcotte, Michalowski et Paquin, tous trois Oblats de Marie-Immaculée. Ils sont toujours les bienvenus.

* * *

Un nouvel employé vient de nous arriver pour l'hôpital (il est le neveu de Soeur Sainte-Croix). Il se nomme Paul Hamel et nous vient de Sudbury; il fait très bonne impression. M. Ambroise Chabot est heureux de cette arrivée, car ce Paul est un joueur de Bridge et du jeu de Dames. On conseille au "père" Chabot de sacrifier, comme pénitence du carême, Bridge et Jeu de Dames. Le fera-t-il? Réponse après le carême.

* * *

Le 3 février, nous avons eu du vent toute la journée; quelques bans de neige par ci, par là. Puis, le temps est devenu plus froid. Le 9 février, le temps se remet au beau fixe. Beau soleil albertain.

Dans la vie sociale, l'essentiel est encore la stabilité de la famille, puisqu'elle suffit à conjurer la plus complète instabilité de la vie publique.

LAFOND

Nous avons eu le bonheur d'avoir la visite de M. et Mme J. Collins (née Laura Dupuis), de Fort Kent, qui sont venus passer quelque temps parmi leurs parents chez M. H. Dupuis. Espérons qu'ils nous reviendront encore.

* * *

La température a été très belle cet hiver et parfois nous a fait penser au printemps. Les citernes se remplissent et les chemins ont été beaux.

* * *

Mme Fréchette s'est cassé deux côtes en tombant dans un escalier. Elle a dû faire un séjour à l'hôpital.

LA COREY

La partie de cartes mensuelle a été très bien réussie, malgré le froid et les chemins. Belle assistance et agréable soirée. Le premier prix pour hommes fut gagné par M. Camille Verrier; pour dames par Mme Albert Bureau. Le prix de consolation fut gagné par M. Alfred Robert, et par Mme Eugène Chouinard. M. Alfred Robert fut l'heureux gagnant du prix d'entrée.

* * *

La tempête de la semaine dernière en surprit plusieurs en route. Ce fut l'occasion d'une bonne marche de santé pour quelques-uns, tandis que leur auto restait solidement pris dans la neige, sous le garage du bon Dieu. La charrue est à déblayer!

* * *

Le R.P. Rygusiak, o.m.i., est venu rendre visite à ses ouailles, les Polonais du district. Il leur donnait le sermon à la grand'messe; les rencontrait après l'office. Dans l'après-midi, M. J. Kurek venait le prendre pour le conduire aux compatriotes du sud de Bonnyville.

* * *

Le bel hiver et la neige favorisent les bûcherons. Plusieurs sont partis pour le bois. D'autres en profitent pour faire leur réserve à la maison. Soixante-dix cordes entrées pour le couvent. Dix hommes venaient scier et fendre leur bois d'église. La Providence les protège; ils savent en profiter! Cet esprit paroissial est toujours récompensé.

* * *

Mais l'hiver est occasion de maladies! M. Philippe Chouinard devait se rendre à Edmonton pour traitements. M. Louis Chouinard devait y conduire son fils. M. Camille Verrier devait y faire un stage lui-même, et conduire son fils à Bonnyville le lendemain de son retour. M. Amédée Ouellet y conduisait sa petite fille. Mais plus heureux, M. Louis Dumaine nous revenait en bonne voie de rétablissement. C'est la prescription de repos total qui est fatiguante.

* * *

De passage: M. Lapierre de Fort Kent. M. Albert Limoges de Spirit Wood.

BILLET

La mère Mitchel

par Camille LESSARD

Un jour, que je me préparais à entrer dans un des gros magasins à rayons de Montréal, je remarquai une grande vieille, à cheveux blancs, qui se tenait debout, les pieds dans la neige, près d'un panier contenant une douzaine ou plus d'**Almanachs du Peuple**, qu'elle offrait aux passants. Plus par pitié que par besoin de l'article, je demandai: "Combien vos almanachs, Madame?" Elle me répondit que c'était un certain prix. Je continuai: "Vous me paraissez bien vieille pour passer vos journées au froid et à la neige. Seriez-vous seule dans le monde?" — "Toute fine seule, ma bonne dame, ou plutôt non, car j'ai une amie, gérante d'une librairie qui ne manque jamais de venir s'informer si je ne serais pas malade. Ah, oui, je vous jure que si l'on m'offrait une terre en bois debout, je la refuserais net, si on y mettait comme condition qu'il me faudrait faire des bêtises à mon amie! C'est tout ce que j'ai dans le monde, cette amie-là, car je n'ai ni mari, ni enfants, ni personne!"

—"Comment faites-vous donc pour gagner votre vie?"

—"Bien, l'hiver, je reste en ville à vendre des almanachs mais l'été je m'en vais à la campagne y vendre des médailles, chaînettes et images saintes. Je n'ai jamais demandé la charité; je suis indépendante. Tout ce que j'ambitionne, c'est de gagner assez d'argent pour aller passer mes hivers dans quelque refuge où il ferait chaud. J'ai froid d'avoir eu froid. . ."

—"Je présume que tout le monde vous achète un almanach?"

—"Craignez pas! On est si accoutumé à me voir plantée au coin d'une rue qu'on ne fait plus attention à moi. On me croit un ornement à la ville. Même qu'on n'est pas toujours poli. Un jeune frais s'avisa bien de cracher sur mes almanachs... Son chapeau prit aussi vite le bord de la rue, vous pouvez m'en croire. . . Une autre fois, une petite folle me dit en passant: "Eh, la mère, vous suivez la mode!" Je ripostai aussitôt: "Qu'est-ce que tu as à dire, toi? Regarde donc ton jupon qui dépasse ta robe d'un gros pouce!" Ce n'était pas vrai, mais les passants ont ri et la moqueuse a rougi."

Qu'est devenue la mère Mitchel, la vendeuse d'almanachs qui, l'hiver, avait son poste au coin du magasin Dupuis Frères, il y a plusieurs années? A-t-elle été, enfin, admise dans ce refuge, là-haut, où elle n'a plus frod d'avoir eu **froid? Je ne sais. . .**

Qui condamne le divorce?

(suite de la page 2)

brant, gênant en cas de rupture, ou du moins restreindra fortement la fécondité des relations conjugales. Et la fin principale du Créateur sera, pour une bonne part, frustrée.

Toutes les raisons que l'on peut invoquer en faveur de la dissolution du lien matrimonial sont d'ordre privé, pour le bien, vrai ou supposé, de tel ménage, de tels individus. Mais l'intérêt privé doit céder devant l'intérêt général. Si l'on ouvre quelque peu la porte au divorce, la ruine du mariage lui-même suivra tôt ou tard. C'est un mal auquel on ne peut donc faire de place. Comment, en effet, déterminer les cas légitimes? Impossible de par la nature des choses. On aboutira, en définitive, au divorce par consentement mutuel, ou même par la volonté d'un seul. Pourquoi pas alors l'union libre, négation de la famille?

L'histoire s'est chargée de prouver la vérité de cette argumentation.

Loi divine

L'intention du Créateur, au sujet de l'indissolubilité du mariage, manifestée dans la nature de l'homme et de la femme, a été confirmée dès l'origine du genre humain par une loi positive de Dieu, formulée par Adam: "L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair." (Genèse, II, 24.) Comme on ne peut diviser la chair d'avec elle-même, sans la violenter, sans la détruire, ainsi on ne peut diviser les époux. C'est bien ainsi que le Christ l'a compris, lorsqu'il répondit aux Pharisiens que le mariage n'était pas au commencement ce qu'il devint plus tard chez les Juifs et les Gentils, par suite de la dispense accordée par Moïse, au nom de Dieu (Deutér., XXIV, 1-4.)

"N'avez-vous pas lu que le Créateur, au commencement, les fit homme et femme, et qu'il dit: "A cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront les deux en une seule chair. Ainsi ils ne sont plus deux, mais une seule chair. Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni." "Pourquoi donc, lui dirent-ils, Moïse a-t-il prescrit de donner un acte de divorce et de renvoyer la femme?" Il leur répondit: "C'est à cause de la dureté de vos coeurs que Moïse a permis de répudier vos femmes; au commencement, il n'en fut pas ainsi." (Matth., XIX, 4-8).

Ces paroles contiennent quatre grandes vérités: 1° à la naissance du genre humain, Dieu a confirmé par une loi positive l'indissolubilité naturelle du mariage; 2° plus tard, sous le bénéfice d'une providence spéciale et dans un état social moins dangereux que le nôtre, il a dispensé les Juifs, et indirectement les autres peuples, de cette même loi; 3° le Christ, suprême Législateur, en ramenant le mariage à sa dignité première, a révoqué cette dispense; 4° le mariage, même entre non-baptisés, ne peut être dissous par une autorité purement humaine, soit par les époux eux-mêmes, soit par l'autorité civile.

Conclusion

L'Eglise, en défendant de tout son pouvoir le lien matrimonial, même naturel, contre toute atteinte, n'outrepasse donc pas ses droits, puisqu'elle ne fait que défendre la vérité et promulguer la loi de Dieu et du Christ. C'est un devoir élémentaire pour tout catholique de la seconder dans ses efforts, dans la mesure des forces de chacun, et, avant tout, de ne rien faire qui puisse favoriser la cause du divorce dans notre province (Québec), où il est encore légalement exclu. Au lieu de songer à énerver, de quelque façon que ce soit, notre loi provinciale, rappelons-nous les ravages du divorce ailleurs et les regrets stériles des législateurs imprudents qui l'ont introduit, en méditant cette mise en garde de Léon XIII:

Et qui douterait que les lois en faveur du divorce, si elles venaient à être rétablies de nos jours, ne produisissent également des résultats nuisibles et désastreux? Il n'est pas, en effet, au pouvoir des projets et des décrets de l'homme de changer le caractère et la forme que les choses ont reçus de la nature; aussi ceux-là comprennent-ils fort mal l'intérêt public qui s'imaginent qu'on peut impunément pervertir la véritable notion du mariage, et qui, méconnaissant la sainteté du serment et du sacrement, semblent vouloir corrompre et déformer le mariage plus honteusement que les lois mêmes des païens ne l'ont fait. (Encycl. "Arcanum Divinae Sapientiae".)

(Relations)

MORINVILLE

La semaine dernière, Mme Roch De Tonnacourt est décédée à la résidence de son fils, M. Gustave De Tonnancourt; elle était âgée de 84 ans. Née Clara Labbé, soeur de MM. Louis et Ulric Labbé, elle vint de Yamaska à Morinville, en 1891, avec les premiers contingents de colons. Son mari mourut ici en 1923. Elle laisse huit enfants, 3 filles et 5 fils; Mme Louis Turgeon, Hélène, Mme John Schafers, Diana, Mme Eugène Lacasse, Marie; MM. Gustave et Romuald De Tonnancourt, de Morinville, MM. Georges et Charles De Tonnacourt, de Détroit, et M. Léonard De Tonnancourt, de Vancouver. De nombreux messages et témoignages de sympathies furent reçus de loin et de près par la famille.

Les funérailles solennelles ont eu lieu ici samedi; un grand nombre de parents, amis et anciens de la paroisse assistaient à la cérémonie. Le service fut célébré par M. le curé; le R.P. Pratt, o.m.i., et M. l'abbé Emile Brière étaient diacre et sous-diacre. A l'offertoire, Mmes Robert et Trottier, présidentes des Dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre dont la défunte était membre recueillirent les offrandes de messe. Les porteurs étaient MM. Henri et Charles Schafers, Léo, Roland et Roch De Tonnancourt et Lucien Turgeon, tous petits fils de la défunte. La sépulture fut faite dans le terrain de la famille.

* * *

Lundi, avaient lieu les funérailles de Mlle Rose Krauskopf, fille de M. et Mme August Krauskopf, décédée le 6 à l'âge de 31 ans. Elle laisse à part son père et sa mère, une soeur et sept frères demeurant tous à Morinville. Les porteurs étaient MM. Lawrence Brenneis, August Iseke, George Keiser, Maurice Montpellier, Emile Riopel et Christopher Vranas.

* * *

La Supérieur provinciale des Filles de Jésus de Morinville annonce pour le commencement d'avril la visite de leur T. Rév. Mère générale qui, pour la première fois, viendra de Kermaria, France, admirer les progrès de sa congrégation au Canada. Les anciens élèves du couvent et de l'école organiseront une grande réception en l'honneur de la Mère générale, rendant ainsi un hommage d'estime et de reconnaissance envers la communauté des Filles de Jésus qui depuis quarante ans dirigent le couvent Notre-Dame et enseignent à l'école Thibault. Des comités de réception et de souscriptions sont déjà formés.

TANGENTE

Mlle Thérèse Granger, à la demande des Révérendes Soeurs Grises de l'hôpital de Spirit River, est allée rejoindre sa coparoissienne, Mlle Isabelle Dumont, pour prendre charge d'un emploi.

* * *

M. Charles Edouard Brochu vient de faire l'acquisition d'un deuxième camion, marque Dodge 1941; il semble bien que le bois de pulpe requiert beaucoup de transport.

* * *

M. et Mme Alfred Boivin se rendent à Donnelly chez leur fille Mme Marcel Garant. Ils assistent aux funérailles de Mme Adjutor Garant, mère de M. Marcel Garant.

* * *

L'assemblée générale de la caisse populaire de Tangente est remise à dimanche le 15 février à 8h. du soir. Tout le monde est cordialement invité.

Que la femme ne soit pas seulement la ménagère de l'homme, mais encore sa compagne d'esprit. —P. Janet

* * *

Pour blesser un homme le plus douloureusement, visez son orgueil; s'il s'agit d'une femme, frappez au coeur.

Lisez et faites lire La Survivance, organe officiel des Canadiens français de l'Alberta.

FALHER

Baptêmes

Le 8 février, Joseph Georges Gilbert, né le 29 janvier, enfant de M. et Mme Camille Maulun (Thérse Thériault). Parrain et marraine: M. et Mme Romulus Brodeur.

Le même jour, Marie Anne Lucie, née le 30 janvier, enfant de M. et Mme Georges Maure (Rose-Aimée Morin). Parrain et marraine: M. Emile Maure, frère de l'enfant, et Mlle Yvette Maure, sa soeur.

Nos félicitations aux heureux parents, en particulier à la famille Maure, une des plus nombreuses de tout le district.

Comme il arrive à la plupart des humains, parfois nous omettons de signaler par inadvertance tel ou tel événement. Ainsi en fut-il de l'arrivée de notre nouvel agronome, M. et Mme Gibeau. Nous souhaitons à la famille Gibeau la plus cordiale bienvenue à Falher. Puisse-t-elle se plaire parmi nous. Bon succès, M. l'agronome.

Une nouvelle analyse de l'eau du puits creusé sur le terrain de l'école du village nous en dira la valeur sous peu. On attend les résultats des analystes de l'université.

Un soir de tempête de la semaine dernière, on a craint un terrible incendie à entendre le cri strident de la sirène. Il n'en fut rien, car on eut tôt fait de contrôler le feu de cheminée chez M. "Bill" Bachand. On en fut quitte pour une vraie peur.

Beaucoup des nôtres nous quittaient pour l'hôpital de McLennan récemment. Mais on ne cite aucun cas dangereux. Rendons-en grâces à Dieu.

La Corey

Notre dévoué curé, le R.P. Lavoie, est parti cette semaine pour un voyage dans l'Est. Les autorités, dit-on, lui ont confié une mission spéciale dans l'intérêt de notre population. Il fait le voyage en automobile et en profitera pour visiter sa famille.

Pendant son absence, il sera remplaçé par le R.P. Tessier, o.m.i.

Nous souhaitons un heureux voyage à notre Père curé et la bienvenue à son remplaçant.

McLENNAN

Les deux enfants de M. et Mme Dwight Found (Antoinette Valiquette), âgés respectivement de 2 et 4 ans, ont été baptisés en la cathédrale au mois de janvier. Donald Dwight Charles a eu pour parrain et marraine, M. et Mme Charles Lavoie; les parrain et marraine de Marie, Antoinette, Germaine étaient M. et Mme Emile Lamoureux.

Le 18 décembre, M. et Mme Charles Lavoie (née Valiquette) ont fait baptiser leur douzième enfant, un fils, Joseph, Lionel, Arthur. Parrain et marraine: M. et Mme Lionel Valiquette.

Le 28 décembre a été baptisé Joseph Emile René, enfant de M. et Mme Odilon Morin. Parrain, Emile Morin; marraine, Jeannette Morin, frère et soeur du bébé.

Baptisé le 1er février, Ronald Marcel Richer, enfant de M. et Mme Philippe Richer. Parrain et marraine: M. et Mme Edouard Requier, oncle et tante de l'enfant.

Félicitations à tous.

STE-LINA

Lundi, le 19 janvier, réouverture des classes intermédiaire et élémentaire. Quelques élèves sont encore absents et plusieurs sont restés faibles, donc proies faciles pour la grippe qui commence à rôder. Souhaitons qu'ils en soient préservés.

* * *

Ce même jour, des électriciens de St-Paul, MM. R. Julien et F.-X. De Champlain, employés de M. Ringuet, arrivent pour terminer l'installation du nouveau "plan" électrique et renouveler le brochage de l'église afin que tout soit à l'épreuve du feu, et de meilleur rendement.

* * *

Jeudi, le 22 janvier, s'est tenue une réunion agricole à la salle paroissiale sous la présidence de M. Chevrette, agronome de la région de Saint-Paul. M. Newcone, agronome en chef de la province, nous honore de sa présence. Une cinquantaine de fermiers écoutent attentivement les conseils pratiques de l'un et de l'autre et en profiteront sûrement.

* * *

Lundi, le 26 janvier, le travail des électriciens étant terminé à l'église, le couvent bénéficie à son tour du passage des experts, tandis que M. X. Durocher s'occupe à lambrisser quelques pièces; c'est le bon moment de tout améliorer pour se mettre à l'épreuve du feu et du froid.

* * *

Samedi, le 31 janvier, sous le patronage de MM. Jacques Charbonneau et Léo Dechaine, on réunit les jeunes pour la formation d'un "Club de grain". Présidente: Mlle Irène Behm; vice-président, Wallace Spies; secrétaire, Victor Lozeau. Voeux de succès à nos fermiers en herbe.

* * *

Dimanche, le 1er février, M. et Mme Alfred Keim (Alberta Labonté) font baptiser un septième enfant: Joseph David. Parrain et marraine: M. et Mme Alexandre Magnan.

* * *

Lundi, le 2 février, après une messe matinale, M. le curé H. Délisle part pour Edmonton en voyage d'affaires. Le 5 février, il se rend à Saint-Albert pour assister à la prise d'habit des soeurs jumelles, Thérèse et Cécile Majeau, 4e et 5e filles que M. et Mme Emile Majeau donnent à la Congrégation des Soeurs de la Charité. Preuve convaincante de la vitalité religieuse de nos bonnes familles canadiennes-françaises.

Le même soir, M. le curé a le plaisir de revenir avec "son camion" qu'il doit, hélas!, laisser au garage de St-Vincent à cause de l'état des chemins. . .

Quand donc nos gens de la région pourront-ils bénéficier de routes entretenues?

* * *

Vendredi, le 6 février, malgré le froid assez intense, la messe du premier vendredi du mois rassemble bon nombre de paroissiens à la sacristie. Dans l'après-midi, baptême de Joseph Albert Denis, enfant de M. et Mme Edmond Ouellette (Délia Berg). M. et Mme Roger Dion sont dans les honneurs.

* * *

Samedi, le 7 février, réunion des professeurs à l'école de Sainte-Lina. M. le curé H. Délisle donne une conférence très goûtée sur l'éducation moderne. Il est regrettable que le mauvais état des chemins ait empêché Mlle Bloor et M. Lamoureux de se rendre.

WARWICK

M. et Mme Armand Paré, de Saint-Paul, après avoir passé leur lune de miel à Vancouver et Victoria, sont arrivés chez M. Louis Théroux, la mère de Mme Paré. En leur honneur, il y eut une grande réunion de famille, dimanche le 1er février. M. et Mme Wilfrid Théroux, de Lamoureux, avaient profité du beau temps pour venir rendre visite à leurs parents et amis de ces environs. M. Armand Théroux et M. et Mme Roland Théroux étaient tout justement arrivés des chantiers de bois. M. Eugène Théroux et M. Messier de Legal étaient aussi par ici pour l'occasion. Plusieurs personnes d'Edmonton et de Legal ont été empêchées de venir par les mauvais chemins occasionnés par la neige et le vent du vendredi soir. Plusieurs amis vinrent se joindre à la famille pour le souper, entre autres Mme T. A. McKenzie, M. et Mme Ivan Bossé, M. et Mme Alby Richard. La veillée se passa gaiement avec de la musique, du chant, etc. Un délicieux réveillon fut servi par Mme Théroux, après lequel le marié nous chanta plusieurs belles chansons. M. et Mme Paré reçurent de bien jolis cadeaux.

* * *

M. Philippe Théroux et M. Jérome Venne ont fait une courte visite à Legal.

* * *

Mme T. A. McKenzie a dû passer quelques jours à l'hôpital de Végreville afin de suivre des traitements pour les rhumatismes dans ses épaules et genoux. Elle se remet bien vite et sous peu sera de retour chez M. et Mme Ivan Bossé où elle demeure cet hiver.

Comment on se défait des adversaires

Sofia. — Le procureur général de la Bulgarie a réclamé la peine de mort contre M. Dimiter Gichev, ancien chef du parti Agraire.

On se souvient que le 23 septembre dernier, le gouvernement bulgare avait fait monter à l'échafaud M. Nichola Petkov, chef paysan et adversaire du communisme, sous l'accusation d'avoir comploté contre le gouvernement de la Bulgarie, contrôlé par les communistes.

LEGAL

Jeudi dernier M. Henri Gelas Lefebvre s'éteignait à Cold Lake chez son fils Sylvain. Il était âgé de 75 ans. L'enterrement eut lieu lundi matin au milieu d'un fort groupe de paroissiens qui estimaient ce bon voisin. Il laisse une fille Mme A. Laflamme d'Edmonton et cinq fils: Louis de McLennan, Sylvain de Cold Lake, Yvon, Roland et Daniel d'Edmonton; deux frères et trois soeurs. Sa femme l'avait précédé dans la tombe il y a dix ans. Nous offrons nos sympathies à la famille éprouvée.

* * *

La compagnie Imperial Oil continue ses opérations de creusage dans la région et actuellement une puissante déblayeuse mécanique tient les chemins libres de neige pour le passage des camions chargés de tuyaux.

* * *

La semaine dernière Georges Montpetit se rendait à Saint-Paul et Bonnyville en tournée d'inspection pour la compagnie d'élévateurs Reliance.

* * *

Adélard Dechamplain était chez lui dernièrement pour quelques jours. Il a un contrat de frétage de bois aux chantiers d'Edson.

* * *

Les dernières nouvelles du moulin à scie de Adrien Hébert au nord du Lac-la-Biche sont bonnes et les paroissiens de Legal à cet endroit ont hâte de revenir.

* * *

Mlle Denise Baert passait la fin de semaine avec des amis à Banff.

Jean-Coté

Le Rév. P. Bouchard, en route pour Nampa, a été obligé de se rendre à l'école Bruneau, où il a obtenu de l'aide pour pelleter le long du chemin.

* * *

M. Paul Gaucher, en route pour Peace River, a été obligé de se faire sortir du fossé.

* * *

Mme Charles Boucher va passer une agréable journée chez Mme Napoléon Bruneau. La tempête n'arrête pas les gens décidés.

* * *

MM. Albert Lavoie et autres sont revenus d'Edmonton où ils ont guéri leurs malaises.

* * *

Un contingent de braves colons ont bravé les chemins poudrés, le 6 février, pour aller conduire M. l'abbé Pothier à Nampa.

* * *

Il y avait une belle assistance à la soirée récréative du 8 février. Les gagnants des prix sont les suivants: prix d'entrée, Mme Thomas Louis Savard, don de la Survivance; prix des hommes, M. Louis Bruneau, don de la coopérative; prix des dames, Mme Charles Guenette, don de la coopérative; prix de consolation, M. J.-L. Dalaire, don de Mme Canuel, Maillardville, C.C.

CHAUVIN

Dimanche soir, le 8 février, avait lieu dans la salle paroissiale notre soirée familiale sous forme de bingo et de tirage. Malgré la rigueur du froid et les mauvais chemins, un grand nombre se sont rendus pour se recréer une dernière fois avant le carême. Nous voulons profiter de cette occasion pour vous dire que notre soirée a été un réel succès. Nous voulons remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont si généreusement contribué à ce succès, par leurs dons, par leur présence et leurs services durant la soirée. En particulier nous voulons mentionner tous ceux qui ont offert les cadeaux pour le Bingo, les enfants de notre école pour leur succès dans la vente des billets du tirage, nos religieuses pour la décoration de la salle, et les dames de la paroisse pour la préparation de l'excellent goûter qu'elles ont servi. Cet heureux succès nous donne d'avance assurance de plus grands succès encore à l'avenir. Permettons-nous de vous avertir que l'heureux gagnant de la "boîte de surprise" fut un de nos jeunes écoliers, dans la personne de Boby Baxter. Nos félicitations à Boby.

* * *

Nous sommes heureux de vous annoncer aussi la célébration du mariage de Mlle Léa Delemont, de cette paroisse, avec M. Rolland Limoges, de La Corey. La cérémonie se déroule ce matin même en présence de nombreux parents et amis. Le père du jeune époux, M. Albert Limoges arrivait hier avec un de ses jeunes fils en avion, de Spirit Wood, Sask., où il est depuis plusieurs mois le propriétaire d'un magnifique hôtel. Nous souhaitons à M. Limoges la bienvenue à Chauvin. Nous souhaitons de même aux deux jeunes époux une longue vie de bonheur et de prospérité. Nous félicitons les parents de cette heureuse alliance. Les jeunes époux feront leur résidence à La Corey où M. Rolland Limoges est propriétaire d'un magasin très bien monté.

* * *

Nous sommes moins heureux de vous annoncer que notre marguillier en chef, M. Alex Benoit a dû partir pour l'hôpital général il y a déjà près de deux semaines. Il a subi une grave opération vendredi passé. Son épouse qui est actuellement à Edmonton, nous envoie des nouvelles nous disant que l'opération a été un succès et que tout va pour le mieux. Nous espérons donc revoir M. Benoit parmi nous et en bonne santé d'ici quelques semaines.

FORT KENT

On nous apprend que notre curé, M. l'abbé Connoir, jouit de son repos et espère nous revenir dans quelques semaines. Durant son absence, des Révérends Pères, voisins charitables, ont montré un grand dévouement en venant nous dire la messe le dimanche et une fois durant la semaine. Ces derniers dimanches, nous sommes tout heureux d'avoir un bon Père Franciscain, le Rév. Père Néré.

* * *

Depuis quelque temps, la grippe se fait sentir ici et là; quelques-uns ont dû être transportés à l'hôpital, pour quelques jours, entre autres Mmes Jos. Rondeau et Joseph Levasseur, les bébés de Jean-Paul Campeau et Claude Michaud.

* * *

Notre instituteur, M. O'Connell, a dû aller en ville pour examen médical. Il a été remplacé par Mme Henry Levasseur pendant son absence.

* * *

Dimanche dernier on a recommandé aux prières notre bon vieux Thomy Collins, dangereusement malade à l'hospice de Saint-Albert depuis quelques années. Ses fils James et René, ainsi que Mme Albini Michaud, sa fille, se sont rendus à son chevet.

* * *

On a aussi recommandé aux prières M. Maxime Michaud, le frère de Mme Maxime Levasseur, de Manchester, décédé la semaine dernière.

* * *

La semaine dernière, M. Bouvier est venu nous donner un programme intéressant de vues animées. Nous espérons qu'il nous reviendra le mois prochain.

* * *

Un groupe d'amis se sont rendus chez M. William Chalut le 29 dernier pour la fête de naissance de Mme Chalut. La partie de bridge fut très animée. Pour finir la soirée, un appétissant goûter fut servi par les demoiselles Chalut.

* * *

Depuis quelque temps M. Philippe Gamache se promène dans un beau chevrolet neuf, M. Gilbert Collins se contente d'un tracteur neuf Allis Chalmers, et d'autres attendent leur tour.

* * *

Nous serons en plein temps de pénitence, nos jeunes ont mis de côté leurs soirées récréatives de sauteries, qu'ils donnaient au profit de leur patinoire.

* * *

Dimanche après-midi, il y eut une joute entre Ardmore et le club local. Ceux-là s'en retournèrent vainqueurs puisque la partie fut de 8 à 5 points.

* * *

C'est avec regret que nous apprenons le départ de la famille Robert Rondeau qui doit aller s'établir bientôt à Bonnyville. Nous lui souhaitons beaucoup de prospérité.

* * *

Nous sympathisons avec la famille de Mme Maxime Levasseur et aussi avec les familles Limoges dans leurs récents deuils.

* * *

Est née vendredi dernier, le 6 février, à M. et Mme René Collins, une fille.

Nouvelle augmentation du coût de la vie

Ottawa. — Le coût de la vie a augmenté de 2.3 points au cours du mois de décembre pour atteindre son niveau le plus élevé de 148.3 points. Au cours de l'année 1947, rapporte-t-on, il a augmenté de plus de 21 points.

Le Bureau fédéral de la statistique rapporte que l'index du coût de la vie, qui était de 146.0 au 1er décembre, était de 148.3 au 2 janvier 1948. Certains observateurs sont d'avivs qu'il atteindra avant longtemps 150.6, le niveau maximum enregistré au mois de juillet 1920.

MAILLARDVILLE

PAROISSE N.-DAME DE LOURDES

Shower

Une réception avait lieu le 12 janvier dernier à la résidence de Mme René Gamache, 816 Gauthier, en l'honneur d'une mariée de fin de semaine, Mlle Eva Saltel.

Mmes Georges Ledet et René Gamache en étaient les organisatrices.

De magnifiques cadeaux furent présentés à l'héroïne de la fête. Une adresse de circonstance remplie de souhaits appropriés fut lue par sa tante Mme A. Goyette.

Une agréable soirée se passa en divertissements variés. On y servit un délicieux goûter. Mmes Barr, Ledet et Gamache versaient le thé aux quelque trente invitées.

Mariage Gamache-Saltel

En l'église de Notre-Dame de Lourdes le 17 janvier le R.P. Teck bénissait l'union de Mlle Eva-Marie Saltel, fille de M. et Mme Lucien Saltel, avec M. M. Aimé Gamache, fils de M. et Mme Alcide Gamache, tous deux de cette paroisse.

Pendant la messe Mmes Léo et Roland Gamache, assistées de Mme Achet, exécutèrent le programme de chant. Mme D. Paré était l'organiste.

La mariée était accompagnée à l'autel par son oncle M. Adélard Goyette, et le marié par son père M. Alcide Gamache. Mlle Louise Saltel, soeur de la mariée, agissait comme fille d'honneur. M. Emile Gamache, frère du marié, était garçon d'honneur.

Après la cérémonie de nombreux parents et amis se rendirent à la résidence de la mère de la mariée pour le dîner. Dans l'après-midi les nouveaux époux nous quittaient pour un voyage de noces en automobile aux Etats-Unis. Ils se rendirent à Portland, Orégon. A leur retour ils prendront résidence à 942 Madore, Maillardville.

* * *

Une quarantaine d'invités se réunissaient le 10 janvier à la résidence de M. et Mme Lucien Racine, Quadling Ave, pour une soirée surprise en l'honneur du 35e anniversaire de mariage de M. et Mme Edouard Parent.

De nombreux parents et amis remplissaient les salons encore tous pimpants des jours de fêtes. On y passa une agréable soirée en chants et musique. Plusieurs personnes étaient venues de Vancouver. Une adresse de félicitations lue par Mlle Yvonne Parent exprimait les sentiments affectueux de tous les enfants et petits-enfants. Un magnifique cadeau fut présenté. M. Parent remercia en son nom ainsi que celui de son épouse pour cette marque de délicatesse et pour le riche et superbe cadeau offert aux noms des personnes présentes. On servit un succulent goûter aux invités.

* * *

Partie de cartes

Les Dames de Ste-Anne organisèrent la partie de cartes du 25 janvier. Comme c'était leur première partie de la saison, la paroisse était bien représentée. On y comptait un grand nombre de tables. Aussi les Dames se sont surpassées en zèle et dévouement et rapportèrent un beau résultat. Félicitations!

Néanmoins elles furent désappointées de n'avoir pu offrir, tel qu'annoncé, la demi-heure de musique d'orchestre qui devait précéder la soirée par un petit programme. Pour des raisons incontrôlables, les musiciens n'ont pu se rendre. Pour contre-balancer cette lacune l'on assistait avant de terminer à un "concours de tartes" qui attire toujours des rires et des exclamations. Les tartes exhibées, délicieuses, sous leurs couches épaisses de crème fouettée (des méringues), furent dégustées avec une rapidité et une avidité étonnante. Sortirent comme vainqueurs: MM. A. Yargeau et D. Fouquette.

Les prix des cartes furent décernés comme suit: Hommes: MM. Dolbec et Senécal; dames: Mmes Roberge et R. Cayer; "Pool": M. Bruneau et Mme Girard. Les gagnants de la rafle furent (bourse) L. Albert; (gâteau) A. Filiatrault; un 3e prix: A. Yargeau.

* * *

La chorale veut s'enrichir de nouveaux membres. Aussi l'on fait appel à tous ceux qui ont de la voix. Et qui n'en a pas? Il nous faut à tout prix augmenter les membres qui sont peu nombreux pour commencer les exercices préparatoires à la grande fête de Pâques qui s'en vient à grands pas. Donc, tous les mercredis soirs à 7h.30 à l'église, nous attendrons une douzaine de jeune gens, hommes mariés, dames et demoiselles qui viendront se joindre à la chorale pour rehausser nos cérémonies religieuses en exécutant du beau chant liturgique.

* * *

Activités du cercle

Une fois les fêtes terminées le cercle reprend ses activités. Le 5 janvier avait donc lieu la première assemblée générale. Comme toujours, plusieurs répondent avec assiduité mais un trop grand nombre, par pure négligence, s'en abstiennent. Ainsi donc pour encourager, stimuler et intéresser les membres à se rendre, l'exécutif a décidé de faire tirer un billet de $5.00 à chaque assemblée générale pour les membres présents seulement. Si le nom de la personne est absente le montant versé est remis à la prochaine réunion.

Plusieurs résolutions furent proposées et différents comités élus. Entre autres, celui d'un comité d'amusements ou dramatique. Les personnes suivantes ont été nommées en charge. MM. Napoléon Gareau (président), Charles Girard, Adélard Goyette et Pascal Schwab. Mmes L. Racine, Emmanuel Parent et Adélard Goyette. L'exécutif se rassembla le 19 janvier.

Assemblée du 2 février.—Félicitations à tous pour avoir répondu si généreusement à l'appel du cercle. C'est plus encourageant pour ceux qui se dévouent sans relâche à maintenir et mener à bonne fin le travail gigantesque qu'il s'est *imposé*. Si chacun d'entre nous se faisait un devoir de suivre régulièrement les assemblées on constaterait que le cercle va de l'avant et qu'il se discute là des problèmes d'une grave importance. Ils affectent bien des domaines, et ne produiront d'heureux résultats que dans la mesure que nous y aurons apporté notre appui constant et notre entière collaboration.

Beaucoup d'indifférence se manifeste chez nos compatriotes malheureusement; mais nous en viendrons à bout coûte que coûte, pour cette grande et noble cause qu'est la "survivance" française dans ce coin de pays.

* * *

Avis aux intéressés

Dimanche le 29 février, aura lieu une soirée spéciale au profit de la Fédération. C'est la soirée annuelle. Il y aura de quoi se divertir. Plusieurs figureront au programme: Venez en foule! Bienvenue aux paroisses des environs; nous sommes toujours heureux de les recevoir!

* * *

Visiteurs

M. Emmanuel Loriault, de St-Boniface, Manitoba, arrivé depuis les fêtes chez sa fille et son gendre M. et Mme Antoine Lemire, passe encore les quelques mois d'hiver parmi les siens.

Mme Annette Villeneuve, de Ste-Rose du Lac, Manitoba, est actuellement l'invitée de M. et Mme Michel Butter, Rochester Road. Mme Villeneuve compte à Maillardville plusieurs parents et amis.

Mme veuve Angèle Etcheverry et ses quatre enfants sont arrivés de la Saskatchewan tout récemment pour demeurer parmi nous.

* * *

Naissances

Joseph Noël Denys Faucher, fils de Joseph Faucher et de Jeanne d'Arc Hamelin, né le 25 décembre, baptisé le 11 janvier. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Romuald Gagnon.

Thomas Benedict Manion, fils de John Roy Manion et de Velma Marie Robidoux, né à l'hôpital Ste-Marie le 2 décembre et baptisé le 18 janvier. Parrain et marraine: M. Eugène Manion et Marilyn Wild.

Marie Rita Laura, fille de Léopold Lebrun et d'Eva Racine, née à l'hôpital Ste-Marie le 25 janvier. Parrain et marraine: Robert Lebrun et Thérèse Gaudet.

Norman Valence Joseph, fils de Roland Therrien et d'Irène Tougas, né le 24 janvier. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Valence Arpin.

* * *

Cercle canadien-français de N.-D. de Fatima

Dimanche prochain, le 15 février, le cercle dramatique et musical de N.-D. de Fatima ira à N.-D. de Lourdes rendre la visite de nos voisins qui ont bien voulu venir nous divertir le 11 janvier avec un beau programme qui fut en somme apprécié par tous qui eurent la bonne chance d'y assister. Nos sincères félicitations à nos frères de N.-D. de Lourdes. Nous les invitons cordialement à venir nous visiter encore prochainement. Dimanche nous ferons de notre mieux pour tâcher d'égaliser le succès obtenu par nos voisins. Nous sommes tout à fait en faveur de ces visites réciproques, nécessaires pour maintenir et promouvoir la bonne entente qui existe entre nos deux paroisses.

* * *

Les deux cercles de la Fédération canadienne-française de Maillardville s'unissent dans le but de redoubler leurs efforts pour trouver un médecin-chirurgien de notre langue qui s'installerait parmi nous. Depuis la malchance du Dr Giroux qui perdit tout dans un incendie et dont nous regrettons le départ, nous sommes sans médecin. Avec une population d'au delà de 10,000 Canadiens français, nous sommes certains qu'il y aurait un brillant avenir pour un médecin habile dans sa profession et intéressé à notre cause. Nous envoyons une cordiale invitation à quelqu'un de ces médecins bilingues qui sont libres de venir nous rendre service et que nous recevrons à bras ouverts dans notre jeune ville croissante. Nous envoyons la même invitation à un avocat et à un dentiste bilingues dont nous avons besoin depuis longtemps dans notre milieu.

* * *

Le 8 février, les RR. Soeurs de N.-D. de Fatima nous donnèrent un charmant programme avec leurs élèves. Nous remercions et félicitons nos Soeurs dévouées qui font un si beau travail avec nos petits.

* * *

Dimanche, le 25 janvier, avait lieu la soirée des familles des lettres G, H, I, J, K et L. Malgré que l'assistance n'était pas des plus nombreuses, le succès fut satisfaisant. La paroisse tient à remercier toutes ces familles pour leur dévouement.

* * *

Mardi, le 3 février, avait lieu le service anniversaire de M. Cyprien Rocheleau. Le service était recommandé par ses amis et fut chanté par le R. P. Simard.

* * *

Une neuvaine est faite pour demander la guérison du R.P. O.-A. Meunier, o.m.i. L'ensemble de la paroisse s'y rend chaque soir et montre un grand attachement à notre pasteur.

* * *

Baptêmes

Paul Henri, né à Bellevue, Alberta, le 21 mai 1946, baptisé le 1er février 1948. Parents: Marcel Breton et Marie Hacault. Parrain: Arthur Hacault; marraine: Hélène Hacault.

Margaret Ann Stead, née le 28 décembre 1947, baptisé le 8 février. enfant de M. W.T. Stead et de Lilian Margaret Marchand. Parrain et marraine: John J. McCarthy et Mme J. J. McCarthy.

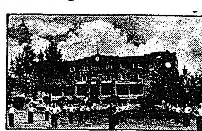
Denis René, né le 17 janvier et baptisé le 8 février, premier enfant de Alphonse Doucette et de Lilianne Champagne. Parrain et marraine: Iréné Champagne et Irène Champagne.

Annonces classifiées

Feu Mme E. Guay

Le 3 février dernier Mme Emilie Guay, de Calder, Edmonton, est décédée à l'âge de 87 ans. Son mari l'a précédée dans la tombe en 1942. Elle laisse dans le deuil deux fils et une fille: Arthur, d'Edmonton, Louis, d'Oregon, et Mme A. Caron de Morinville; six petits-enfants et dix arrière-petits-enfants; aussi trois frères: Lucien, Moïse et Valentin, tous de Québec. Le service fut chanté jeudi à dix heures en l'église de l'Immaculée-Conception. La maison Connelly-McKinley avait la direction des funérailles. La famille a reçu plusieurs témoignages de sympathies, fleurs, messes, etc., en particulier de la part des personnes suivantes: M. et Mme H. Tellier, M. E. Caron, M. A. Caron, M. Eugène Caron, M. et Mme Regimbald, M. et Mme E. Rousseau, M. et Mme J.-E. Poulette, M. Jos. Guay, M. et Mme Henri Gagné, etc.

Collège Saint-Jean



Nous avons été très heureux de recevoir le R.P. Berthold, o.f.m., visiteur de nos écoles françaises. Dans chacune de nos classes, il a insisté sur la nécessité de la connaissance du français, sur l'obligation de le parler, car nous sommes des Canadiens français. "D'ailleurs, a dit le Révérend Père, ne vous laissez pas donner la leçon par les Anglais. Certains d'entre eux déplorent leur ignorance et voudraient apprendre notre langue. Des petits Canadiens ne feraient pas d'efforts pour la maîtriser, s'en servir couramment et en être fiers?" Certes, oui! c'est un grand pirvilège pour vous d'être des Canadiens français; accomplissons-en donc toutes les obligations. Nous remercions infiniment le Père Berthold de nous avoir rappelé notre devoir, peut-être même de nous y avoir éveillés.

* * *

Dans la même trame de pensées, il nous faut mentionner la visite de M. l'avocat Paul Poirier. Frais de retour d'Ottawa où il s'était rendu pour l'obtention du permis de notre poste de radio français, il nous a vivement intéressé par le récit des démarches et des pourparlers à cet effet. Nous avons été particulièrement heureux d'apprendre que nos adversaires, les Baptistes, se sont magistralement mis les pieds dans les plats. M. l'avocat Poirier nous affirme que nous avons lieu d'espérer, surtout en raison de la situation politique. Il va sans dire que notre admiration et notre appui sont totalement gagnés à MM. Beauchemin, Poirier et Déchêne.

* * *

La division des plus hautes classes, en équipes, a jeté une flamme d'émulation dans tous les domaines. Après une analyse détaillée et approfondie de la conduite et du comportement général de chacune des patrouilles, on décerna la palme du plus grand succès à une équipe de la Méthode. Elle déguste sa récompense aujourd'hui. Aux autres de se remettre sur pieds et de tendre au même but.

* * *

Malgré la température froide et les poudreries intermittentes, le gouret ne perd aucunement de sa vogue. A chaque jour, un ou deux ferventes en reviennent avec un oeil coloré ou une pommette écorchée au vif. Qui nous dit qu'il n'y a pas de dents ébranlées? Cependant, toute notre équipe semble s'être tirée indemne de sa rencontre victorieuse avec les amateurs de Végreville, à Végreville même, samedi soir dernier.

Fiançailles Gagner-Carrière

On annonce les fiançailles de Mlle Marguerite Gagner, fille de M. et Mme Henri Gagner, de Calder, avec M. Léo Carrière, fils de M. et Mme Emile Carrière, de Saint-Paul. Le mariage sera annoncé plus tard.

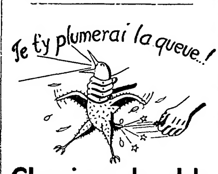
Club La Salle

(IMMACULEE-CONCEPTION)

Pour la deuxième année successive, une excursion de ski à Banff a été organisée par le club des jeunes. Au delà de soixante jeunes ont fait le trajet à la fin de la semaine dernière. Aussitôt après le départ par autobus, dans la soirée de samedi, ce fut un beau tapage; les chansons, la bonne humeur et l'entrain devaient régner jusqu'à l'arrivée à Banff dimanche matin. En débarquant, le groupe se rendit à la petite église catholique de l'endroit entendre la messe célébrée par M. l'abbé Ketchen.

Malgré la température qui devait demeurer en bas de zéro durant tout le voyage, nos amateurs de ski ne perdirent pas leur enthousiasme; ils s'empressèrent de se rendre au mont Norquay pour se livrer à leur sport favori.

Plusieurs se contentèrent d'admirer les beautés de la nature et les prouesses des skieurs plus habiles. Ceux qui aiment les sports plus hasardeux furent désappointés d'apprendre que la glissade aux toboggan était fermée. Malgré ces revers, nos voyageurs sont revenus enchantés, même si la fatigue les empêcha de manifester leur joie avec autant de bruit que la nuit précédente. Tous les jeunes qui ont fait le voyage tiennent à remercier du fond du coeur M. l'abbé Ketchen pour son dévouement dans l'organisation du voyage ainsi que pour sa présence. Merci aussi au comité composé de Mlle Lucienne Letain, MM. E. Guichon et Roger Houle qui l'ont assisté à faire un agréable succès du voyage.



Chronique du club "Alouette"

Nous, les membres du Club Alouette, sommes très heureux du magnifique succès de notre bazar. Nous savons maintenant, que vous vous intéressez tous à nous et cela nous donne un grand encouragement. La jolie somme de $710.32 nous aidera à maintenir une organisation ferme et active. Sachez, chers amis, que votre grande générosité est appréciée par chacun de nos membres et nous vous remercions de tout coeur.

* * *

La prochaine réunion du Club aura lieu dimanche prochain le 15 février. Nous aurons une promenade en traineau (sleigh ride).

* * *

Même si nous avons gagné la partie de "balais" (broomball) jouée avec les Chevaliers de Colomb, ce n'était pas sans une bonne lutte et nous sommes heureux qu'ils se soient joints à nous.

Lorraine Dame, sec.

La pêche au thon

Ottawa. — Le département des Pêcheries à Ottawa entend donner aux pêcheurs de la côte ouest du Canada une plus grande participation à ces vastes ressources naturelles que constituent les bancs de thons dans les régions de pêche des eaux internationales.

Cette année, la pêche du thon en haute mer doit être étendue aux ports de la Colombie canadienne.

Dinde

Au témoignage de la plupart des lexicographes, ce serait mal parler que de dire: Manger du dinde; — faire cuire un dinde. Dinde serait toujours féminin, et il vaudrait mieux dire de la dinde, une dinde, quel que soit le sexe de la volaille.

ST-JOACHIM

M. le Docteur Charles Lefebvre est parti pour des vacances de quinze jours à Victoria, C.C. Madame Lefebvre l'accompagne.

* * *

M. W. Fortin et son fils sont partis en avion faire un voyage à Vancouver.

* * *

Mme Paul Jenvrin a le plaisir d'avoir avec elle sa fille, Soeur Paul, supérieure des Filles de la Sagesse à Red Deer. Cette dernière vient aussi assister à l'ordination de M. l'abbé Michael McAnnaly.

* * *

En visite chez M. et Mme T.-J. La Flèche, M. et Mme Emile Lavertu, de Domrémy, Sask.

* * *

Chez M. et Mme J.-B. Vincent, leur fils M. Armand Vincent, de Brosseau.

* * *

Mme J.-P. Levasseur, de la 112e rue, est partie dimanche dernier pour la Floride. Elle passa par Montréal et New-York. Elle séjournera quelques mois en Floride pour refaire sa santé.

ETIQUETTE

Mariage

Par ORIZE

C'est à l'une des plus jolies reines de France que les jeunes mariées doivent la virginale blancheur de leur robe nuptiale. La première robe blanche fut portée par Marie Stuart, en 1558, lorsqu'elle épousa François II, et ce n'est que vers la fin du dix-septième siècle que l'usage s'en généralisa. La jolie reine écossaise n'avait pas même osé rompre trop complètement avec la tradition, car à sa robe de brocart blanc elle avait ajouté un superbe manteau de cour, de velours de Perse bleu pâle, dont de nombreux pages portaient la traîne.

Pour un mariage d'apparât, la toilette de la mariée sera suivant son goût et la mode du jour. Mais qu'une mariée catholique choisisse la robe montante avec manches longues. Il est facile à la couturière de mettre une guimpe et des manches qui puissent disparaître quand la robe servira de robe de bal. Une toilette simple est la plus belle. Elle sera rehaussée par l'invariable bouquet offert par le fiancé.

On a introduit la mode d'un missel ornementé de fleurs; on voit aussi des sacoches piquées de roses et autres fleurs.

La toilette des demoiselles d'honneur ne doit pas être blanche jamais, mais de jolie teinte pastel, avec des fleurs différentes de celles de la mariée. Quand aux petites bouquetières, leurs toilettes s'harmoniseront avec celles des filles d'honneur, mais ne seront pas blanches.

Si la mariée n'a pas l'intention d'avoir un mariage d'apparât, ni de se marier en longue robe blanche, elle se choisira une très jolie toilette de voyage, ou encore une jolie robe à teinte délicate, recouverte d'un long manteau qu'elle enlèvera en arrière de l'église. C'est avec ces toilettes qu'il est de bon ton de porter le missel enguirlandé et des fleurs au corsage. La fille d'honneur aura une toilette en rapport avec celle de la mariée, mais non pas de la même couleur. Il n'y aura pas de bouquetire.

La mère de la mariée porte naturellement une toilette élégante. Une mère qui n'aime à porter que du noir, ferait bien d'égayer sa robe ou son chapeau de plumes de couleur, séquins de couleur, dentelle blanche etc., qu'elle peut enlever la noce finie. Elle y ajoutera un bouquet de fleurs au corsage fourni par le marié.

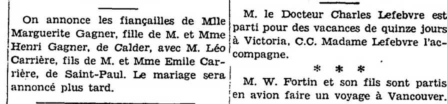
Les dames invitées à la cérémonie et à la réception elles enlèvent leur manteau, mais gardent leur chapeau et leurs gants, retirent ces derniers pour manger.

Sous aucun prétexte, on ne peut assister à un mariage, dans une église sans chapeau.

ORIZE

Remerciements

M. Arthur Guay, d'Edmonton, et Mme Alphonse Caron, de Morinville, désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, qui ont offert des prières, des messes et présenté des fleurs à l'occasion de la mort de leur mère Mme Edmond Guay.



Librairie Française de l'A.C.F.A.

Vente du premier anniversaire

A l'occasion du premier anniversaire de sa fondation, la Librairie française de l'A.C.F.A. offre une réduction spéciale de 25% sur toutes les publications mentionnées dans la présente annonce. La réduction ne vaut que pour les livres que nous avons en mains. — **Le premier arrivé, sera le premier servi!**

POUR LES JEUNES

	Prix rég.	Prix spécial
Francette et Riquet:		
Les Aventures de Bil, Bock et Kay	$0.25	$0.19
Les Aventures de Wo-Wang et Simmy	$0.25	$0.19
Les Aventures de Lionel	$0.25	$0.19
Dédé le Petit Pélican	$0.25	$0.19
Tarzan (solidement relié)	$1.25	$0.94
Ben Hur (relié)	$0.75	$0.56
Ali Baba (relié)	$0.75	$0.56
Les Aventures d'un Chevalier Lagardère (relié)	$1.50	$1.13
Hérauts — Les Belles Histoires Vraies (relié) Album No 1, 2, 3, 4 et 5, chacun	$1.00	$0.75
Jean l'Aquerelliste (à colorier avec de l'eau)	$0.25	$0.19
Les 1000 Jeux (2e livre)	$1.25	$0.94
Contes et aventuers: dix émouvants récits, 32 pages illustré, chacun	$0.10	$0.08
Récits et Légendes: vingt récits, 32 pages, chacun	$0.10	$0.08
C'est l'aviron qui nous mène (Abbé Tessier)	$0.25	$0.19
Petite Histoire de France (reliure de luxe)	$1.50	$1.13
Collection Nonni: Première aventure — en Mer — à Copenhague — Part en Suède — Jours ensoleillés — Aventures à Skipalon — Prisonnier — S'évade — Comment Nonni trouve le bonheur. Chacun	$1.00	$0.75
Collection Signe de Piste: La Mort d'Eric — Les Chevaliers de l'Ile aux Pies — Fort Carillon — Pacifique Nord — Les trésors des Monts Chaf-fah — Oulgy des Sables Verts — Tchao, fils du Ciel — Yann dans la forêt — Pied de Biche — Le Chef à l'Oeil d'Ivoire —Longue Piste — Le Club des Culottés — Robinsons Scouts. Chacun	0.90	$0.68
Collection Heures Joyeuses: Hirondelles et Amazones — Les Compagnons de la Feuille Blanche — La Route de César — L'Or de Delphes — Le Vallon des Hirondelles — Patrouille dans la Nuit — Les Soirs de la Montagnère — La Mouette des Mers. Ch.	$1.00	$0.75
ABC du natureliste canadien: Le Petit Pêcheur — Le Petit Chasseur — Le Petit Oiseleur — Le Petit Entomologiste — Le Petit Fermier — Le Petit Arboriste — Le Petit Jardinier — Le Petit Fleuriste. Chacun	$0.25	$0.19
La Bonne Chanson (relié simili-cuir: Ière année; 3ème; 4ème; 5ème et 6ème année. Ch.	$1.50	$1.13
20 Choeurs à trios voix égales	$1.50	$1.13
Les Contes de la Vierge (Tharaud)	$1.25	$0.94

POUR ADULTES

	Prix rég.	Prix spécial
Sous les Drapeaux	$0.50	$0.38
Le Beau Risque (Fr. Hertel)	$0.75	$0.56
Françaises d'Amérique (Corinne Rocheleau)	$0.35	$0.26
Deux du 22e bataillon (J.F. Simon)	$0.40	$0.30
French Canadian Outlook (Mason Wade)	$2.50	$1.88
Evocations de Junipero Serra fondateur de la Californie	$2.50	$1.83
Mon Fils Franklin (Mme Roosevelt)	$1.35	$1.00
Les Enterrés vivants du Stalag	$1.25	$0.94
Zirska, immigrante inconnue	$2.00	$1.50
Iroquoise (L.-P. Desrosiers)	$2.50	$1.88
Cahiers d'Art ARCA: 1.—Peinture, sculpture, broderie et vitrail; 2.—Saintes Artisanes. Chacun	$1.50	$1.13
Apostolat de l'Opinion publique	$1.00	$0.75
L'un des Vôtres	$1.25	$0.94

EDUCATION

	Prix rég.	Prix spécial
Animaux sauvages du Québec	$0.75	$0.56
Pour les Vingt Ans de Colette (Monique L. Montal)	$1.25	$0.94
Pour Vous Epoux et Fiancés (L. Honoré, s.j.)	$0.60	$0.45
L'Idéale Fiancée (Ed. Montier)	$0.75	$0.56
L'Idéal Fiancé (Ed. Montier)	$0.75	$0.56
Travail sur cuir	$0.50	$0.38
Femme et Nurse	$0.50	$0.38
L'Anglais Ultra Rapide	$0.75	$0.56
French at a glance	$0.35	$0.26
Cours de coupe par le moulage	$0.50	$0.38
La lecture par méthode phonique	$0.25	$0.19
1er livre de grammaire — Cl. Augé	$0.30	$0.23
Cours d'Histoire de France	$0.40	$0.30
50 Devoirs sur les Verbes	$0.25	$0.19
Poésies — Emile Nelligan	$1.25	$0.94
Mon premier livre de lecture	$0.25	$0.19
Initiation à la comptabilité	$0.60	$0.45
Cent Fleurs de mon Herbier	$0.50	$0.38
Enseignement du français:		
Dans le Québec — abbé Groulx	$1.50	$1.13
Ecoles des minorités — abbé Groulx	$1.50	$1.13
Réformateur du Théâtre (Léon Chancerel)	$0.40	$0.30
Nous ferons l'Avenir (Fr. Hertel)	$0.75	$0.56
Aux petits et aux grands pour combattre l'alcool	$0.50	$0.38
Pour mes Tout Petits	$1.25	$0.94
Mille Questions d'étiquette	$0.60	$0.45
Jeux de cartes: Encyclopédie	$0.35	$0.26
Notre maître le passé (Groulx)	$1.25	$0.94
La Vie de Grâce de Jeanne Mance	$0.75	$0.56
Saint Vincent de Paul	$0.25	$0.19
En vacances	$0.35	$0.26
Le Rosaire — nouveau manuel	$0.65	$0.49
Bienheureux ceux qui croient	$0.75	$0.56
Le Pèlerin de Sainte Anne (relié)	$1.75	$1.32
Le Service d'Amour (Soeur de la Providence)	$1.25	$0.94
L'Agriculture et l'Eglise ((Jean Bergeron, ptre)	$1.00	$0.75
La Vie de Grâce ou le Paradis sur Terre (aux jeunes filles et aux jeunes gens) N. M. Bettez, o.f.m.	$1.00	$0.75
Les Saints Martyrs canadiens (Chan. Alp. Fortin)	$0.90	$0.68
300 Cantiques	$1.00	$0.75
Catéchisme Pittoresque	$0.15	$0.09
Une Fleur du Richelieu	$0.35	$0.26
Bible, Liturgie et Vie Paysanne	$0.75	$0.56
Vocation paysanne et vie chrétienne (Cn. Glorieux)	$1.50	$1.13
Catéchisme des Voeux	$0.35	$0.26
Jeux de cartes: Histoire Sainte	$0.35	$0.26
Action Catholique:		
Le Comité paroissial d'Action catholique	$0.15	$0.09
Dogme et Oeuvres de jeunesse	$0.15	$0.09
Les conditions de succès des oeuvres de jeunesse	$0.10	$0.08
L'Action catholique — lettre pastorale	$0.25	$0.19
Pour les petits:		
Nos Saintes Patronnes — Daniel Lord	$0.15	$0.09
Nos Saints Patrons — Daniel Lord	$0.15	$0.09
Le Rosaire — Daniel Lord	$0.15	$0.09
Mon Plus Beau Jour — Daniel Lord	$0.15	$0.09
Le Bon Dieu a dit	$0.50	$0.38
Pour adultes:		
Cinquante Ans aux pays des Neiges: Chez les Mangeurs de Caribou	$1.50	$1.13
Voyageur du Christ	$1.50	$1.13
La Journée des Malades	$1.25	$0.94
Larmes et Sourires (aux malades)	$1.00	$0.75
A celles qui restent seulent	$0.40	$0.30
En Mission parmi les Rouges	$0.50	$0.38

(Poste en plus)

Calendriers (1948) : valeur de $0.50 — $0.45 $0.40 et $0.25 à moitié prix.

Champions du Concours d'orge



Photo représentant les quatre vainqueurs du concours d'orge qui reçurent leurs prix à l'hôtel Palliser, à Calgary. De gauche à droite: MM. J.-W. Bussey, d'Airdrie, A. Henry, de Legal, J.-E. Valli, de Sylvan Lake et J. Dobinson, de Clive.

LOS ANGELES

Nouvelles

M. et Mme Maurice Campeau, de Fort Kent, Alberta, et Mme J.-O. Binette, de Victoria, C.C., anciennement de Bonnyville, étaient en visite à Orange, Californie, à l'occasion de la profession religieuse de la fille de M. et Mme Campeau, Soeur Hortense-Marie, des Srs de St-Joseph. M. et Mme Campeau ont laissé Fort Kent le 2 décembre, passèrent par Edmonton, Vancouver, s'arrêtèrent le Jour de l'An chez la soeur de Mme Campeau, Mme J.-O. Binette. Celle-ci se joignit à eux pour se rendre ici, passant par Seattle, Portland, Sacramento, Los Angeles, Santa Anna, Pasadena. Jeudi le 15 janvier, ils repartaient pour San Francisco et Eureka, où Mmes Campeau et Binette ont une soeur religieuse, Soeur Jeanne-Marie. De là, ils retourneront à Seattle et Victoria. Mme Binette continuera avec sa soeur et son beau-frère jusqu'à Bonnyville. Ici, à Los Angeles, les trois voyageurs rendirent visite à M. et Mme J.-B. Godbout, président de notre association canadienne.

* * *

Dimanche, le 25 janvier, le cercle canadien faisait l'élection de ses officiers. M. J.-R. Godbout, président depuis 1941, je crois, a démissionné malgré les demandes nombreuses qui lui ont été faites de garder ce poste. L'élection fut une des plus longues que l'on ait vue aû cercle. Lorsqu'on vint à remercier M. Godbout de ses incomparables services, tous les électeurs, de 150 à 200, étaient debouts à battre des mains. Et pendant longtemps. Jamais une telle ovation ne s'était vue chez nous. J'en avais des gouttes chaque bord du nez. Du fond de mon coeur, comme tous les autres, je lui disais "merci". C'est M. Homer Lavoie, un des nouveaux arrivés de l'Est des Etats-Unis, avocat et ingénieur diplômé, qui prend la place. Nous lui souhaitons succès. Sa femme est pianiste. Ils ont une magnifique résidence sur un des pics des côtes d'Hollywood.

A cette assemblée de janvier, Mme Olivine Chabot avait avec elle sa soeur, Mme Michel Jane, et sa nièce, Mlle Yvonne Jaucx, de Meskanaw, Saskatchewan, en promenade ici pour trois mois. Les deux soeurs ne s'étaient pas vues depuis 27 ans.

* * *

Parmi les 18 jeunes filles qui prononcèrent des voeux temporaires au couvent des Soeurs St-Joseph à Orange, et les 8 qui firent profession perpétuelle, nous remarquions plusieurs noms français: Morin, Blizzard, Gaillac, Ménard, Guertin, Poissant, Leville, Dufour, Campeau, Moffatt. La plupart sont du Massachusetts et du Maine; une est de Montréal; Mlle Campeau est de l'Alberta. Nous avons déjà parlé de la visite de M. et Mme Campeau, et de Mme Binette, de l'Alberta et Victoria, à l'occasion de l'entrée en religion de leur fille et nièce, Mlle Campeau. Notre évêque et 45 prêtres étaient présents à cette cérémonie.

* * *

M. Clovis Ringuette a reçu la visite de M. Albert St-Arneault, d'Edmonton.

* * *

Notre chère Bertha Chevigny, qui peut se plaindre si les visites ne se font pas assez nombreuses, devrait se déclarer satisfaite pour les deux dernières semaines. D'abord ce fut Mme Ovide Brulotte qui lui arriva de Yakima, Washington, pour la semaine du 19 au 26 janvier. Puis ce fut l'arrivée de Mlle Jeanne Massé, de Montréal, en route pour l'Australie pour visiter son frère Tom. Mlle Massé est soeur du mari d'Alice Chevigny, fille d'Alfred Chevigny, autrefois de Saint-Albert. Mlle Massé fut chez Bertha du 22 au 25 janvier. De Los Angeles elle se rendit à San Francisco, visiter M. Jos. Chevigny, frère d'Alice. De là elle prit l'avion pour l'Australie. M. Jos. Chevigny descendit visiter Bertha du 28 janvier au 1er février. M. et Mme Léo Levasseur, autrefois de Saint-Albert, amenèrent leur visiteuse, Mme Julienne Roy, d'Edmonton, passer une soirée chez Bertha. Et M. Gouin, de Girouxville, en visite à Los Angeles depuis le mois de novembre, vint y faire son tour, pour une soirée.

R. Thibaudeau

A la mémoire de M. Télesphore St-Arnaud décédé à Vimy le 15 janvier dernier

Il y a quelque temps, la **Survivance** d'Edmonton annonçait la mort presque subite d'un pionnier qui a joué un rôle important dans le développement et l'organisation du pays au nord de Morinville, je veux dire Legal et Vimy.

Il est de notre devoir de prêtre-pionnier de ces endroits de colonisation, à partir de 1903, de rendre un tribut d'hommage et de reconnaissance à ces pionniers de la première heure qui eurent le courage d'affronter les misères et inconvénients de tout genre inhérents à tout début de colonisation.

Aujourd'hui nous saluons avec respect et vénération le pionnier défunt qui, de marchand général à Legal de 1903 à 1914, se fit colon défricheur, fermier, débutant aver 6 beaux quarts de section au nord de la petite Vermilion, dans des conditions de fortune que seuls les anciens ont connues.

Pourquoi et comment cet homme d'affaires instruit qui avait fait ses études classiques au collège de Saint-Boniface, se fit-il terrien?

C'est que le défunt avait du sang de pionnier dans les veines. Qu'il nous soit permis de donner quelques mots d'explication à cette vocation tardive, mais atavique, dont nous voyons un des rares exemples dans l'histoire de la colonisation.

Il y a environ 70 ans, Mgr Laflèche, alors évêque de Trois-Rivières, rencontrait le père Jos. St-Arnaud au village de Ste-Géneviève de Batiscan et il lui dit à brûle-pourpoint: Mon cher Jos., les lots sont à prendre au lac Chicot et il faut aller ouvrir une paroisse par là. Tu viendras demain avec ton voisin et on arrangera cela. . . Le lendemain, sans plus, le père Jos. partait avec un sac de provisions, sa hache et la bénédiction de Mgr Laflèche. C'est aujourd'hui la belle paroisse de Ste-Thècle, au diocèse de Trois-Rivières. . .

50 ans après, le fils Télesphore répétait le même geste dans une autre partie du pays, en Alberta. Après avoir consenti un sacrifice héroïque, sur proposition de son beau-frère, l'abbé Normandeau, curé de Legal, il allait s'installer de fortune sur les 6 terarins qu'il avait achetés à prix modique dans le temps en vue de l'établissement futur de ses enfants qui poussaient dru. Et taller de fortune sur les 6 terrains qu'il d'une décision providentielle fut prise, acceptée et poursuivie avec le succès que l'on connait. C'est aujourd'hui la belle paroisse de Notre-Dame des Victoires de Vimy. . .

Ces terrains ont doublé, depuis, en nombre, en qualité et en chiffres de piastres, chaque quart pouvant se vendre du jour au lendemain $8,000. comptant.

Comment cette transformation s'est-elle produite avec les résultats que l'on connait? Tout simplement par la bénévole coopération de tous les membres de la famille, une vraie "Family Compact" qui force le succès partout, surtout avec une économie bien dirigée par un homme d'affaires averti, par une épouse qui, outre les soins du ménage, pouvait à l'occasion tenir les mancherons de la charrue, alors que les enfants étaient tout jeunes encore.

Les funérailles, vrai témoignage de sympathie, de respect et d'admiration, eurent lieu à Vimy et le défunt repose aujourd'hui dans le cimetière qu'il aimait tant à visiter, même quelques heures avant l'appel du Maitre. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, huit enfants vivants et 42 petits-enfants. De plus, il laisse un nom honorable et honoré de tous pour les oeuvres accomplies à Legal et à Vimy, secondant toutes les organisations, les mouvements de coopératives comme le mouvement fermier (U.F.A.) dont il fut le représentant au parlement provincial de 1921 à 1926. Il fut aussi un des fondateurs du Wheat Pool, cette organisation des fermiers de l'Alberta qui pourvoit aux besoins toujours nouveaux des fermiers dans tout l'Ouest.

Sur ses vieux jours, le défunt a pu jouir de la réalisation d'un rêve, d'une idée patriotique, en jouissant d'une aisance bien méritée au milieu de ses enfants établis tout autour sur de belles fermes en plein rapport, en attendant la récompense dûe au fidèle serviteur de son Dieu, de sa patrie, de sa paroisse et de sa famille.

A son épouse, notre chère soeur, à sa famille, nos plus sincères condoléances avec l'assurance de nos prières.

R. I. P.

J.-A. Normandeau, ptre

le 30 janvier 1948,
St-Augustin de Peace River,
Alberta.

GIROUXVILLE

Dimanche, le 1er février, avait lieu un souper au pensionnat. Les recettes étaient destinées à la nouvelle église. Soixante-neuf convives y prirent part. Son Exc. Mgr Routhier avait eu l'amabilité de venir présider.

* * *

MM. Roland Giroux, Eugène Girard, Jos. Malette et M. Lefebvre ont fait un voyage à Edmonton la semaine dernière. M. Eugène Girard est encore absent quelque part à Saskatoon.

* * *

Mme Paul Bourgeois et sa fille, Mme Roger St-André, sont revenues d'un voyage dans la capitale.

* * *

Mme Paul-Emile St-André est allée passer quelques jours au Lac Esturgeon, aux chantiers de son mari, M. Paul-Emile St-André.

Ils devront payer des pensions

Ottawa. — Les militaires canadiens qui ont abandonné des épouses et des enfants en Grande-Bretagne vons s'apercevoir que la justice a le bras long.

D'ici peu le gouvernement de l'Ontario obligera les militaires de cette province, qui doivent des pensions alimentaires à leurs familles outre-mer, à effectuer ces versements.

D'autres provinces, notamment l'Alberta, la Colombie canadienne, le Manitoba et la Saskatchewan ont déjà conclu des accords réciproques avec la Grande-Bretagne à ce sujet.

Journée agricole à Legal

Jeudi dernier était la journée agricole à Legal. Dans l'après-midi une première assemblée groupait les fermiers du district à la Centrale des Jeunes pour entendre des conférences sur l'industrie agricole, sur le contrôle des mauvaises herbes par M. E. Ellett. M. Fontaine, agronome local traita du contrôle de l'économie de la ferme. Les questions posées par l'assistance témoignaient du grand intérêt des problèmes.

Mlle Willie, de Westlock, en charge de l'économie domestique traita de ce sujet chez les élèves de la Haute Ecole. Nos institutrices, les Révérendes Soeurs Grises, toujours à la page pour ces questions modernes s'y prêtent toujours aimablement.

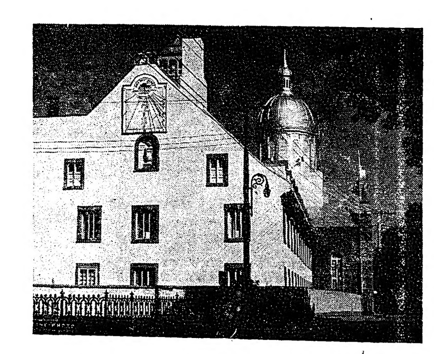
Le soir, l'assemblée finale était la réorganisation du Club du Grain de semence des Jeunes. M. Fontaine expliqua les rouages de cet organisme. Aux élections Roland Demers fut élu président, Louis Chauvet vice-président et Walter Van de Walle secrétaire-trésorier. Une quarantaine de membres donnèrent leur adhésion.

M. le curé R. Bérubé appelé à parler invita ardemment les jeunes à se spécialiser dans leur profession et à lancer un courant d'enthousiasme pour le succès du travail sur la ferme.

Tout saint a sa fête, toute femme a sa tête.

"Je me souviens"

Visages du Québec



Nos institutions religieuses ont joué un rôle de premier plan dans le développement du Canada français. On les trouve aux toutes premières heures de son existence, dans ses bons comme dans ses mauvais jours. La province de Québec compte de la sorte nombre d'institutions déjà plusieurs fois centenaires. Nous voyons ici le monastère des Ursulines, de Trois-Rivières, dont on célébrait récemment le 250e anniversaire de fondation.

La Survivance des Jeunes

Influence de la radio française

Ce qu'en pense une jeune élève franco-albertaine

Pensionnat de l'Assomption,
Edmonton, ce 6 février 1948

Rév. Père A. Berthold, o.f.m.,
Edmonton-Nord.

Mon Révérend Père,

Votre visite au pensionnat nous a coûté une lettre; eh bien, la voici. Je causerai avec vous sur le sujet d'un poste français en Alberta.

La population française de cette province compte 40,000 personnes, chiffre surprenant, car à juger des faits extérieurs, on dirait que cette province est totalement anglaise. Même dans nos villages, où la majorité est française, qu'est-ce qui domine? c'est l'anglais. Pourquoi les jeunes ne parlent-ils pas le français? La simple raison est celle-ci: La jeunesse de nos jours est influencée par la radio. La vaste majorité de nos jeunes sont des "radio fans". Qu'est-ce qu'il a ce petit meuble que les autres n'ont pas? Leurs mélodies sont chantées à la radio; les comédiens archi-comiques sont à la radio. Les étoiles de Hollywood nous rejoignent par la radio; et nos farces, où s'accumulent-elles? toujours à la radio. Eh bien, ne pensez-vous pas que la radio est la force qui domine la société? Combien de personnes écoutent la radio? des milliers. Il s'agit d'une parole de l'annonceur, et nous y sommes.

Qu'est-ce qui arriverait si nous changions la langue du radio, et sur les ondes radiophoniques nous entendions Paul Guy nous dire bonjour en français? ce serait merveilleux. Au déclin du jour, les travaux achevés, assis dans un fauteuil, nous pourrions nous détendre en écoutant nos mélodies canadiennes.

Mais ce n'est pas le seul but de la radio française. C'est encore de former une mentalité française à cette jeunesse capable de grandes choses. La jeunesse est l'espoir de l'Alberta, et c'est la première raison pourquoi nos éducateurs se donnent avec joie, zèle et amour, parce qu'eux ne seront pas ici dans 20 ou 30 ans. Ce sera nous, les étudiants d'aujourd'hui, qui mèneront cette province. Quelle sorte de province voulons-nous? Une province qui est sous la protection de Dieu. . . et Il nous protégera dans la mesure où nous serons fidèles à Lui, et à notre langue, qui est celle du doux parler de France.

Cependant, il faut comprendre cette lutte qui n'est pas une révolution contre la gent anglaise, non. Mais comme Canadiens français, nous avons des droits. Car le Canada est un pays bilingue et cela veut dire que les deux langues sont sur la même marche d'escalier, mais comme c'est là, nous sommes sur le trottoir. Allons-nous demeurer là? mais non. Les Canadiens français sont censés avoir le don des langues: servons-nous-en.

Moi et bien d'autres étudiants et étudiantes, nous ne sommes pas en position de discuter avec nos politiciens. Cependant, comment parlons-nous le français? Avec aise et harmonie, ou bien est-ce un exercice ennuyeux et avons-nous honte de le parler? Si on le parle bien, on n'aura pas peur. Je rappellerais à mes chers confrères étudiants que c'est sur nos épaules, qu'elles soient larges ou petites, que repose le sort de la survivance française.

Voici, mon Révérend Père, les idées que votre travail a fait surgir dans mon esprit. C'est ma conviction que la radio française aidera l'A.C.F.A. des jeunes que vous avez lancée. Et puis croyez bien que les jeunes vous seconderont en toutes vos initiatives patriotiques.

Votre respectueuse,
Dolorès Hétu, gr. 9
Cours Lettres-Sciences.

Fête Missionnaire

Organisée par

les élèves du Pensionnat de l'Assomption

CARTES: Whist et Bridge — CONCERT

VENTE DE CHARITE

Comptoir de Nouveautés — Articles de fantaisie

22 FEVRIER 1948 — 8h.30 p.m. — ENTREE: 25 sous

Salle du Sacré-Coeur — Angle 96e rue et 108A avenue

Cordiale bienvenue à tous !

Pour rire



Le mot propre

Une jeune femme vient visiter l'asile d'aliénés du docteur Facultard.

—Comme il y a du monde! s'écrie-t-elle en constatant le nombre des pensionnaires.

Alors le docteur Facultard:

—N'est-ce pas, madame! Un monde fou!

* * *

Pour se passer du dentiste

—Maman il faut absolument que cette dent s'en aille.

—Eh bien, mon cher enfant, nous irons voir le dentiste pour qu'il te l'arrache.

—Non! non! pas de dentiste, il me ferait mal.

—Comment faire, alors?

—Tu sais bien? . . Donne-moi beaucoup de bonbons, puisque ça fait tomber les dents toutes seules!

* * *

Un remède

—Ah! docteur, le petit a avalé une bouteille d'encre.

—Et qu'est-ce que vous avez fait?

—J'y ait fait avaler des boulettes de papier buvard. Ai-je bien fait?

* * *

Le raisonnement de Suzette

Suzette est très méchante.

—Sais-tu où vont les méchants enfants aprs leur mort? lui dit sa tante; eh bien, ils vont en enfer.

—Ah! fait Suzette, c'est vrai?

—Parfaitement vrai. Alors, que faut-il faire pour ne pas y aller?

—Il faut tâcher de se bien porter pour ne pas mourir, ma tante.

* * *

Classe enfantine

La maitresse. — Quadrupde veut dire qui a quatre pieds. Citez-moi un quadrupde?

L'élève. — Une chaise, mademoiselle.

* * *

Entre papas

—Que fais-tu de ton fils?

—Je lui ai demandé de choisir une carrière, et il m'a répondu qu'il se sentait une vocation irrésistible pour les planches; alors. . .

—Alors, tu l'as mis au théâtre?

—Du tout. Je l'ai fait entrer chez un ménuisier.

* * *

Etudiants

L'étudiant en médecine. — Quand j'étudie mes livres de médecine, il me semble que j'attrappe toutes les maladies imaginables.

L'étudiant en droit. — Et moi, quand j'étudie le code pénal, il me semble que j'ai deux cents ans de prison!

* * *

Humour britannique

—Vous n'allez pas à l'étranger, cette année?

—Non, je crois qu'il est plus patriotique de dépenser son argent en Angleterre.

—C'est exactement le sentiment que j'éprouve. D'ailleurs, entre nous, je n'ai pas d'argent à dépenser cette année.

—Moi non plus, ma chère.

La Coopérative étudiante de Falher

Rapport couvrant les opérations pour la période du 20 novembre 1947 au 31 janvier 1948.

Achats	$257.39
Moins inventaire 31 jan. 1948	84.08
	$173.31
Surplus	30.79
	$204.10
Ventes	$204.10
	$204.10

ACTIF

Argent en caisse	$ 8.65
Argent en banque	63.56
Inventaire	84.08
	$156.29

PASSIF

Emprunt Caisse Scolaire	$100.00
Parts sociales	25.50
Surplus	30.79
	$156.29

Nombre de sociétaires à date:	98.
Ventes aux membres	$168.88
Ventes aux non-membres	35.22
Ventes totales	$204.10

Pourcentage des ventes aux membres: 82.7%. Pourcentage du surplus sur ventes: 15.1%. Pourcentage de la ristourne: 18.24%.

Fondateurs

René Turcotte, Hector Lemire, Paul Olivier, R. Pronovost, Marcel Aubin; James Gruber, Rodolphe Gariépy, Antoine Mimeault.

Officiers

Président: Marcel Aubin; vice-président: René Turcotte; secrétaire: Hector Lemire; directeurs: James Gruber, Paul Olivier.

Marcel Aubin, prés.
P.-A. Sicotte, vérificateur

Mots d'ordre pour le prochain semestre: 1) N'achetons que ce qui est utile et nécessaire à notre coopérative étudiante. 2) Déposons nos épargnes régulièrement à la Caisse scolaire.

Au Pensionnat de l'Assomption

Des visites

Le 26 janvier, on sonne. . . trois inspecteurs se présentent. Ils désirent passer la journée avec nous, et nous sommes heureuses de les accueillir. On dirait même que notre attention s'est soudainement améliorée. Chacune cherche, dans ses souvenirs, la meilleure explication, la réponse la plus juste. Nos distingués visiteurs semblent satisfaits de nos efforts et nous avons certainement apprécié les leçons ou les sages conseils qu'ils nous ont donnés au cours de cette mémorable journée.

Le 4 février, c'est la visite de notre dévoué visiteur des écoles bilingues, le R.P. Berthold. Toutes les classes de français sont dans la joie. C'est que nous l'attendions depuis longtemps. Il est passé dans chacune en semant ses éloges et ses encouragements; il nous fait plaisir de nous les répéter afin de mieux les conserver dans notre mémoire. C'est que cette appréciation nous vaut un précieux stimulant dans nos études de français. Nous nous sommes empressées de rédiger la lettre qu'il nous a proposée au sujet du poste de radio français. Nous avons fouillé dans nos souvenirs patriotiques afin d'enrichir notre composition des meilleurs arguments possibles.

Le R.P. Berthold nous a aussi exposé le problème de nos écoles bilingues. . . certaines écoles composées entièrement d'élèves canadiens-français sont privées de l'enseignement du français et de la religion, faute d'instituteurs de notre race. A nous donc de nous préparer et de prier.

Le 2 février, fête de Marie, marque une nouvelle étape dans notre piété mariale. Comment cela? Nous disons, dans nos classes, le "chapelet en famille", car chaque classe est bien une petite famille étudiante. Quel bonheur de louer ensemble cette bonne Mère! Nous lui demandons avec instance la paix dans le monde; nous lui présentons les intentions de notre dévoué Père curé; nous la supplions aussi de nous accorder le succès dans nos études.

Le prochain événement: Notre fête missionnaire. Les articles du bazar se terminent et s'accumulent; des bienfaiteurs nombreux nous aident à garnir nos comptoirs. Venez tous, le 22 février! c'est bien certain que vous ne le regretterez pas!

Locution de carême

Face de carême, figure de carême veulent dire "figure blême: Voyez cet autre avec sa face de carême (Racine).

Saint de carême, personne amaigrie par un long jeûne.

Amoureux de carême, amoureux trop timide.

Faire de sa vie un carême, s'imposer une vie d'abstinence.

Mettre le carême bien haut, remettre les gens à un temps éloigné, ou encore exiger d'eux des choses trop difficiles.

Prêcher sept ans pour un carême, faire beaucoup pour arriver à peu.

Si le carême dure sept ans, tu l'auras à Pâques, signifie qu'une personne n'obtiendra que très tard, ou n'obtiendra pas, ce qu'elle désire.

Pour trouver le carême court, faites une dette payable à Pâques, le temps de payer arrive toujours trop tôt.

Arriver comme mars en carême, arriver inévitablement, parce que le mois de mars est toujours en carême.

Arriver comme marée en carême, arriver fort à propos, comme la marée alors que les aliments gras sont prohibés.

"**Carême-prenant**" se disait naguère familièrement des trois jours gras qui précèdent le mercredi des Cendres, et plus particulièrement du mardi-gras lui-même. On appelait aussi ainsi des gens masqués et déguisés, courant les rues pendant les jours gras, et même des personnes vêtues, dans le cours de l'année, d'une manière extravagante qui les faisait ressembler à des masques.

Le peuple de cette époque disait proverbialement: "**Il faut faire carême-prenant avec sa femme et Pâques avec son curé.**"



Exposition annuelle

L'année mil neuf cent quarante-huit, en fait d'événements remarquables dans le domaine économique, nous apportera la 9ème Exposition annuelle, organisée par les Marchands en Quincaillerie Limitée, les 24, 25 et 26 février, dans la grande salle du marché Atwater, à Montréal.

Les succès des expositions précédentes sont garantes de celui en voie d'organisation.

Si nous en jugeons par l'ampleur du mouvement, par la précision dans l'organisation et surtout par le nombre des exposants et la variété des produits, cette 9ème exposition sera la plus intéressante que le Canada aura connue jusqu'ici, non seulement pour les marchands en quincaillerie, mais pour tous les marchands généraux de la province et du pays.

Les Chambres de Commerce des Jeunes en ont saisi toute l'importance et en plusieurs endroits de la province, les sections locales prennent les moyens nécessaires pour permettre à leurs membres de profiter d'une telle opportunité.

Ce patronage des Jeunes, si apprécié des organisateurs, est suffisant pour démontrer à toute la population, les avantages à tirer d'une telle exposition.

Pour les marchands, c'est centraliser à leurs avantages la production manufacturière de Montréal, Québec, Toronto, Hamilton, Windsor et autres lieux.

Pour le manufacturier, c'est lui faire connaître et apprécier le débouché que leur offrent les marchands du Québec.

Si l'on en juge par les détails que nous fournissent M. Emery Sauvé, président des Marchands en Quincaillerie Limitée, et M. J.-R. Dansereau, gérant général de la même Compagnie et organisateur de l'exposition, celle-ci dépassera tous les records des années passées.

La population du Québec, marchands et consommateurs se doivent de bénéficier d'avantages si précieux et tous doivent prendre les moyens nécessaires pour visiter l'exposition annuelle au Marché Atwater, à Montréal, les 24, 25 et 26 février.

Les Marchands en Quincaillerie Limitée souhaitent à tous les marchands, comme à toute la population, la plus cordiale bienvenue!

Leçon d'honnêteté

Mustapha Kemal, président de la République turque, rencontre un jour un petit berger et lui dit:

—Viens avec moi, je fais ta fortune.

—Qui es-tu? demanda le berger.

Kemal énumère ses titres, mais le berger n'en est pas ému:

—Je veux bien venir avec toi, déclare-t-il, mais laisse-moi rentrer à l'étable le troupeau de mon maître. Il faut être honnête avant d'être ambitieux.

—Tu es un homme de devoir, fit alors Kemal. Si tu as un jour à conduire les hommes, garde-les aussi bien que tu gardes aujourd'hui tes chèvres.

La société n'est que le développement de la famille; si l'homme sort corrompu de la famille il entrera corrompu dans la cité. —Lacordaire

CARTES D'AFFAIRES

"Votre satisfaction est notre succès"

Les pratiques de la pénitence . . .

(Suite de la page 1)

lée invitant le peuple à la pénitence et à la réparation les poussera à faire des efforts plus grands que jamais auparavant pour maintenir la conception chrétienne de la vie.

C'est parce que nous avons confiance en leur bonne volonté et en leur habileté que nous leur demandons de refuser toute invitation aux danses où prévaut l'usage des boissons fortes, car bien des vies d'ivrogne ont commencé à des danses qu'on considère comme respectables. Nous leur demandons de continuer leur campagne jusqu'à ce que ceux qui assistent aux danses et autres réunions semblables sans y apporter de boisson, soient regardés non pas comme des personnes ridicules, mais comme les invités les plus désirables. Cela est possible; nous savons que vous pouvez le faire si vous êtes persévérants. Nous avons assez de confiance dans la bonne foi de la plupart des gens pour nous sentir assuré que les réunions et les divertissements sans boisson enivrante constituent un idéal qui, s'il est atteint, apportera la plus grande satisfaction.

Voilà les principes fondamentaux que nous devons nous efforcer de ne jamais oublier; ils sont particulièrement appropriés au temps du carême. Que Dieu, par l'intercession de sa Mère Immaculée, nous donne à tous la grâce de commémorer les événements de sa passion et de sa mort durant le carême de manière à procurer sa plus grande gloire, notre propre sanctification, la paix et la sécurité des hommes.

Voici maintenant les règlements du carême pour l'archidiocèse:

1.—Tous les jours du carême, excepté le dimanche, sont des jours de jeûne.

2.—La loi du jeûne oblige tous les fidèles qui ont vingt et un ans révolus et qui n'ont pas encore commencé leur soixantième année, à moins qu'ils n'en soient exempts ou dispensés.

3.—La loi du jeûne ne permet qu'un seul repas complet le même jour. Aux deux autres repas, la quantité de nourriture doit être plus petite que celle qu'on prend ordinairement.

4.—Le repas complet peut se prendre le soir.

5.—Tous les mercredis et les vendredis du carême, ainsi que le samedi des Quatre-Temps et le Samedi saint jusqu'à midi, sont des jours d'abstinence et de jeûne.

6.—La loi de l'abstinence défend de manger de la viande et de la soupe faite avec de la viande, mais elle n'exclut pas les oeufs, le lait, les produits du lait et les assaisonnements de gras.

7.—La loi de l'abstinence oblige tous ceux qui ont sept ans révolus.

8.—Quand un jour de jeûne n'est pas en même temps un jour d'abstinence, ceux qui jeûnent peuvent manger de la viande seulement au repas principal. Les autres peuvent faire gras aux trois repas.

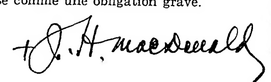
9.—Tous ceux qui souffrent de mauvaise santé, ceux qui accomplissent des travaux épuisants, tels les travailleurs manuels permanents, les instituteurs et les gardes-malades, sont exempté de la loi du jeûne.

10.—Les curés peuvent exempter un individu ou une famille en particulier du jeûne ou de l'abstinence, ou des deux à la fois, pour de bonnes raisons.

11.—Les obligations du jeûne et de l'abstinence prennent fin le Samedi saint à midi.

12.—La célébration solennelle du mariage est défendue durant tout le carême.

13.—Le temps du devoir pascal, dans l'archidiocèse d'Edmonton, s'étend du premier dimanche du carême jusqu'au dimanche de la Trinité. Nous exhortons vivement tous les fidèles à remplir dans les dispositions requises le grand devoir de la communion pascale que l'Eglise impose comme une obligation grave.



Archevêque d'Edmonton.

DONNELLY

Au cours de la nuit du 6 février, un foyer de notre village était plongé dans un grand deuil. Mme Adjutor Garant décédait presque subitement. Née le 11 octobre 1883 à St-François de Montmagny, P.Q., Mme Garant avait contracté mariage à Nashua (New-Hampshire, E.-U.), en 1904. Lui survivent son mari, M. Adjutor Garant, quatre garçons: Paul-Emile, Wilfrid, Léo et Marcel; et une fille, Germaine (Mme Aug. Thibault) et vingt-deux petits-enfants. Lundi, le 9, au milieu d'un grand concours de parents, d'amis et de paroissiens, avaient lieu les funérailles. M. le curé fit la levée du corps à la demeure de la défunte et chanta le service, assisté du Révérend Père L. Nadeau, o.m.i., curé de Falher comme diacre, et du R.P. R. St-Jacques, o.m.i., vicaire de Falher, comme sous-diacre. Après le Libera, M. Oliva Landry, de Falher, chanta l'émouvant cantique "Au revoir, au Ciel!". Puis, l'on se rendit au cimetière, lieu de la sépulture. M. L.-D. Cloutier portait la croix, et MM. F. Leblanc L. Paquette, E. Cimon, J. Fillion, G. Dandurand et J.-B. Béland étaient les porteurs. M. le curé bénit la fosse et récita les dernières prières. R.I.P.

M. Adjutor Garant et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Garant, par offrandes de messes, visites ou assistance aux funérailles.

L'amour de la patrie commence à la famille. —Bacon

PLAMONDON

Bon! après un long silence voilà votre correspondante qui revient. J'espère que vous n'avez pas oublié Plamondon cependant. Depuis ma dernière correspondance, nous avons passé les fêtes.

Quelles belles réjouissances! Quelles belles réunions de familles! Les belles traditions canadiennes d'autrefois, qui survivent encore dans beaucoup de foyers. Espérons que cela ne s'efface pas, mais qu'au contraire elles s'épanouissent plus que jamais.

* * *

M. et Mme Cheri Chevigny, de Saint-Albert, et leur famille ont passé dix jours avec leurs parents M. et Mme Chevigny durant le temps des fêtes.

* * *

Mme Georges Kluthe et son fils Wesley, aussi de Saint-Albert, ont passé une semaine tout récemment chez leurs parents M. et Mme O. Chevigny.

* * *

M. Edouard Plamondon s'est envolé par avion aux Etats-Unis la semaine dernière pour un voyage. Il va chez sa soeur et ses frères là-bas. Bon voyage!

* * *

Mme Philippe Plamondon, la maman de la place, a passé deux semaines à l'hôpital Sainte-Catherin du Lac-la-Biche. Elle est toujours sous les soins du médecin. Nous espérons qu'elle prenne du mieux bien vite.

* * *

Nous avions la joie de voir à l'église ce matin Mme Noé Bourassa qui depuis longtemps n'était pas bien du tout. Nous espérons qu'elle continue à prendre du mieux.

* * *

Et notre bon Rév. curé, c'est beau de le voir encore de retour à ses offices, après avoir passé un temps assez prolongé, malade. Nous prions la Ste-Vierge de le protéger et de le garder à ses chers paroissiens.

* * *

Le 28 janvier eut lieu les funérailles de Mme Thomas Standing, mère de notre ancienne garde-malade, Mme Robert Piquette. Elle laisse outre son époux, 2 filles Mme Robert Piquette et Mme Brault de Vancouver. Nous leur offrons nos plus sincères condoléances.

* * *

Mme Hilda Gauthier habite maintenant son foyer nouveau depuis les fêtes, mais elle y habite sous un autre nom, puisqu'elle est maintenant Mme Donald Bossée. Nos félicitations.

* * *

Un autre mariage aussi depuis notre dernière correspondance. Mme Mabel Plamondon et M. Bert Plamondon. Nos félicitations et beaucoup de bonheur.

* * *

Le 2 février eut lieu le mariage de Mlle Stella Gauthier, fille de M. et Mme Clifford Gauthier de notre paroisse à M. Edmon St-Jean, fils de M. et Mme Evangéliste St-Jean également de cette paroisse. Les jeunes époux résideront dans la paroisse. Nos félicitations!

* * *

Bon, nous voilà aux jours gras. Bientôt nous serons dans le saint temps du carême, temps préparatoire à la grande fête de Pâques.

* * *

Le mercure se plait à descendre ces jours-ci; espérons qu'il change sa course bientôt; ce matin, lundi 9 février, il a enregistré 40 sous zéro. C'est suffisant, il me semble.

Nous n'avons pas à nous plaindre cependant, car nous avons eu un hiver idéal jusqu'à date. Nous ne voulons pas vieillir, mais cependant nous avons toujours hâte pour le printemps.

Une bonne année aux Postes

Ottawa. — Le ministère des Postes que dirige l'hon. Ernest Bertrand, a terminé l'exercice financier 1946-1947 avec un surplus de $8,773,574. Il a encaissé, au cours des douze mois de la dernière année, plus de $72,000,000, et dépensé plus de $64,000,000.

Accusation américaine

Washington. — Les Etats-Unis ont formellement accusé le gouvernement communiste de Roumanie de détruire systématiquement "les derniers vestiges d'une opposition démocratique" dans ce pays.

Autour du projet de canalisation

Washington. — Taft, président du puissant comité républicain au sénat, s'est déclaré contre le projet de canalisation du Saint-Laurent. Il s'est opposé à Arthur Vandenberg, qui lui est favorable.

Il a dit qu'il considère la création de nouvelle puissance hydro-électrique comme importante et désirable, mais que la charge de tels frais, en un tel moment, est fort discutable et qu'il ne serait pas prudent d'entreprendre d'aussi grands travaux alors que les Etats-Unis ont tant d'engagements déjà outre-mer et dans leur propre pays.

Les partisans de la canalisation du Saint-Laurent ont déclaré que la décision du sénateur Robert Taft de combattre le projet, "n'enterre" pas la question.

Le sénateur Alexander Wiley, républicain du Wisconsin, a déclaré que l'attitude de Taft n'était pas imprévue. "Je crois que nous irons de l'avant et laisserons tout le monde exprimer son opinion par le vote."

Le sénat a accepté de voter le 27 février.

Pouvoirs accordés à ces évêques

Rome. — "Il Giornale Della Sera", un journal indépendant de l'après-midi, a écrit que le pape Pie XII avait accordé des pouvoirs extraordinaires aux prélats catholiques en Pologne, en Hongrie et en Lithuanie.

Le journal a ajouté que le Souverain Pontife avait été forcé de prendre ces mesures par les difficultés de communication, par l'urgence de certains cas éventuels et par son désir que les prélats ne laissent pas leur poste pour faire leur visite habituelle au Saint-Siège.

Des porte-parole du Vatican ont dit que les évêques et les autres prélats peuvent maintenant prendre les mesures qu'ils jugeront nécessaires lorsque les communications avec le pape seront difficiles ou impossibles.

Les affaires de tout le monde

par



L'homme qui *expédie* son travail abat-il réellement plus de besogne qu'un autre?

Très rarement, à mon avis. L'homme qui agit trop vite est conduit par ses émotions plutôt que par son cerveau. Il se soucie plus de la vitesse que de l'efficacité. Il n'a pas encore terminé une chose qu'il songe déjà à en expédier une autre. Ainsi, il ne fait jamais de travail vraiment consciencieux.

Les effets regrettables d'un tel tempérament peuvent se faire sentir de bien des manières. Par ses gestes nerveux et sa parole trop rapide, M. L'Emporté crée chez les autres une impression de tension et de confusion. C'est ainsi qu'il multiplie, sa propre inefficacité.

La vitesse n'est désirable que lorsqu'elle est le fruit d'une mûre réflexion, d'une adresse supérieure et de l'élimination du mouvement inutile.

Ne soyez pas trop précipité dans votre décision quant au montant d'assurance-vie que vous devriez porter. Discutez la matière à fond avec un agent. Il a la compétence requise pour étudier vos besoins et vous suggérer un plan capable d'y répondre.

W-297F

LEGAL

Le grand événement de la saison était le carnaval du 8 au 10 février. Dimanche après-midi un programme tout à fait intéressant était à l'affiche sur la patinoire: toute une série de courses pour jeunes et vieux, garçons et filles; du patinage de fantaisie par Bunty Soley et Robert George, Mlle Carrière, Mlle Peggy Newland d'Edmonton; Miles Grace McGinnis et Theresa Brown de la Saskatchewan. Cependant à la dernière minute cette partie du programme dut être remise à cause de la température et de l'état de la glace.

Mais le soir tous se rencontraient à la salle pour admirer l'étalage et participer aux jeux de toutes sortes. Les votes pour la Reine du Carnaval s'empilaient et excitaient l'émulation. MM. Ladis Messier, Alfred Paquette et Rodrigue Roy étaient les juges du vote.

Mardi soir le grand moment était venu et dans un décor approprié les applaudissements allèrent pour l'élue Mlle Georgette St-Martin. M. W. Blinn directeur des travaux de sondages pour l'Imperial Oil à Legal couronna la reine et son épouse Mme Blinn présenta les cadeaux. M. le maire Georges Montpetit était maître de cérémonies. A sa demande M. le curé Bérubé félicita les candidates pour leur excellent esprit et remercia tout le monde pour leur enthousiasme, leur dévouement et leur générosité.

BEAUMONT

Le 9 février, à 10 heures du matin, en notre église, une belle cérémonie marquait le mariage de Mlle Rose-Alma Morin à M. Auguste Théberge, de Picardville. M. Arthur Morin servait de témoin à sa soeur, et M. Oscar L'Heureux, beau-frère, servait de témoin à M. Théberge.

La mariée était en toilette de printemps manteau trois-quart de longueur, de nuance "bois de rose", robe de couleur bleu-ciel, chapeau de feutre de même nuance; elle portait sur ses épaules une magnifique fourrure de renard gris argenté; son bouquet était composé de roses blanches. Comme Mlle Morin était Enfant de Marie, la bannière soutenue et escortée par des jeunes filles ouvrait la procession. M. l'abbé J.-E. Lapointe reçut les promesses conjugales, et bénit le mariage; plusieurs membres de la chorale nous rendirent une belle messe avec de beaux cantiques à la Ste-Vierge.

Le diner de noces eut lieu chez Mme Philomène Morin, mère de la mariée, qui demeure au village. Parmi les parents et amis on remarquait M. et Mme Edouard St-Louis, M. et Mme Louis Lambert et d'autres de Picardville.

Tard dans l'après-midi, les nouveaux mariés partirent vers la capitale.

M. Théberge est le gérant de la coopérative de Picardville et c'est dans ce village que les nouveaux époux résideront. Nous leur souhaitons une vie longue et heureuse accompagnée des bénédictions du ciel.

* * *

De passage au village dimanche, Mme Eugène Villeneuve d'Edmonton.

M. Emilien Lessard, d'Eaglesham, chez M. Wilfrid Magnan.

Mme Robert Malloy, d'Edmonton, visitant sa mère et ses frères, la famille Maltais.

* * *

Dimanche le 15 février, nous aurons une soirée familiale dans la salle paroissiale si la température le permet. Cette soirée est organisée par les Dames de Ste-Anne.

* * *

Mme Anna Sindeff de Santa Monica, Californie, célébrera son 88ème anniversaire de naissance au mois d'avril prochain. Mme Sindeff est une ancienne institutrice bilingue; elle a fait la classe à Edmonton, où elle est bien connue; elle a aussi enseigné à Hollywood; elle est bie nconnue des familles Lambert d'ici.

Le projet de canalisation en balance

Washington. — Dans un milieu haut placé, on prétend que le projet de canalisation du Saint-Laurent est une "cause perdue". Cependant, les chefs démocrates et républicains s'abstiennent pour le moment de prédire l'issue du débat actuel sur le projet au Congrès. L'un des principaux partisans de la mesure, le sénateur Wiley, du Wisconsin, est d'avis que le projet a encore une chance d'être approuvé.